

PAROLES ET PRATIQUES
SOCIALES

REFS

REVUE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

ALLOCATION
ADULTE
HANDICAPE
POUR LES TOXICOS
ET LES ALCOOLIQUES
UN PRIVILEGE ?

BANLIEUES 89
DES REPONSES
DE ROLAND CASTRO



N°49299

DEPOT LEGAL ISSN 0754.8761

N° DE LA COMMISSION PARITAIRE 64819

DOSSIER : « PARTIS POLITIQUES
ET TRAVAIL SOCIAL »

N° 17
15 F

MARS-AVRIL 1986

Un moyen efficace d'aider votre revue : **abonnez-vous**

Abonnements individuels (8 numéros) — Soutien : 180 F et plus
— Simple : 120 F

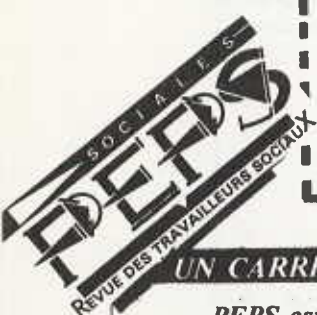
Abonnements institutionnels 150 F
Le numéro : 15,00 F + 3,00 F de frais d'envoi
Envoi groupé pour diffusion militante : nous écrire.
— Etranger
Europe : 150 F
Autres pays : 180 F (par avion)



Pour toute correspondance, joindre un timbre.

Chèque à l'ordre de PEPS à retourner à :

Paroles et Pratiques Sociales — 8, impasse des 3 sœurs — 75011 Paris, en indiquant le numéro de départ de l'abonnement (numéros 1, 2, 6 épuisés).



NOM _____
Prénom _____
Adresse : n° _____
rue : _____
Code Postal _____
Localité _____
Profession _____

UN CARREFOUR D'IDÉES, DE PAROLES ET DE PRATIQUES

PEPS est née à l'initiative d'un groupe indépendant de professionnels et d'étudiants rassemblés en association.

Les Travaillleurs Sociaux s'interrogent souvent sur leurs professions mais leurs propositions sont rarement transcrites, et les réponses retenues sont généralement celles de spécialistes ne se situant pas directement dans la pratique quotidienne.

Quant au champ du travail social, malgré quelques expériences innovantes, il se trouve découpé en secteurs isolés les uns des autres, en concurrence, s'abandonnant à l'individualisme et au corporatisme.

PEPS, un défi !

Notre existence et notre participation à la revue se fait moins sur la base d'un accord idéologique que sur la volonté de mettre en place un véritable outil qui bouscule les habitudes.

Nous pensons que les spécificités des Travaillleurs Sociaux doivent s'exprimer dans un même lieu ; nous voulons, avec vous, faire exister une aire de mouvance et surgir autre chose, modifier les manières d'exercer nos professions, d'y réfléchir, de suivre nos formations par :

- l'appropriation de nos paroles et de nos réflexions, leur inscription dans une mémoire sans laquelle il n'y a ni conscience ni force collective.
- l'existence d'un espace d'échange et de large confrontation ouvert à tous les secteurs du travail social, aux courants politiques, idéologiques et syndicaux.
- la prise en main de la conception et de la réalisation de la revue par les travailleurs sociaux eux-mêmes et de façon décentralisée.
- la mise en place d'une formule vivante dans le ton, la forme et le contenu.

Rechercher le débat et l'expression des travailleurs sociaux, formuler, questionner et analyser nos vécus et nos pratiques, s'engager sur les terrains professionnels, institutionnels et lieux de formation par nos critiques, propositions et initiatives, rendre compte et participer à ce qui s'élabore dans le champ des idées et des pratiques nouvelles, telles sont les orientations actuelles de la revue.

P. 4 — TOXICO-ALCOOLIQUE ET LE PRIVILEGE DE L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPE

DANIELLE FLEURY
PHILIPPE BOUGLAN, EDUCATEURS

P. 6 — BANLIEUES 89 : DES REPONSES DE R. CASTRO

DES ELEVES ASSISTANTES SOCIALES

P. 8 — PSY ET TRAVAILLEURS SOCIAUX TRAVAILLENT, QUELS SONT LEURS RAPPORTS, QUELLES SONT LES LIMITES DE LEUR TRAVAIL ?

PHILIPPE MONDOLFO AS.

P. 11 — DOSSIER : « LES ELUS ET LE TRAVAIL SOCIAL »

A. BILLET — C. BOULENGER — F. SELLIER.

P.19 — LE BISTRO, LIEU PROPICE POUR DES ECHANGES, UN DOMAINE EXPLOITE PAR DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

ADRIANA ET LYDWINE
ELEVES AS.

P. 20 UNE DES MANIERES DE DEVENIR UN JOUR ASSISTANTE SOCIALE !

CORRESPONDANTE ANONYME

P.21 — UNE FOIS... LA REINSERTION REUSSIE DES « EXCLUS DU MONDE DU TRAVAIL » UNE EXPERIENCE EN BELGIQUE

F, MOREL ELEVE AS

P. 22 L'ENFANT MALTRAITE. UN ENFANT CIBLE

PHILIPPE MONDOLFO. AS DE SECTEUR

P.26 UNE ASSOCIATION D'ELEVES AS EST CREEE

P.27 PUBLICITE



Bimestriel
Edité par l'Association
Paroles et Pratiques Sociales
Loi 1901 - JO du 11.04.1982

Directeur de Publication :
Philippe Mondolfo

Composition :
Editions Sans-Frontière
33, bld. St-Martin, 75003 Paris

Conception graphique :
Michel Baillet

Imprimerie : Montholon Service
26, rue Montholon, 75009 Paris

Dessinateurs :
Maurice Mermet Guyenet
Michel Baillet

Promotion Publicité - Annonces
Philip Mondolfo

Diffusion Librairies :
Brigitte Trocmé

Diffusion tables de presse :
Régine Lebellier

Coordination collectifs/correspondants
Diffusion :
Hugues Bazin (PEPS)

Collectif Région parisienne
ouvert à tous, réunions les premiers et
troisièmes samedis du mois de 9 h 30 à
12 h 30 au, 8, impasse des 3 Sœurs,
Paris 11^e.
Vous pouvez contacter PEPS par
téléphone au 16.1.-43.42.14.69.

Collectif parisien :
Hugues Bazin
Catherine Boulanger
Sylvie Catona
Jacqueline Dufresnes
Rémy Gaté
Brigitte Gerenton
Laurence Grange
André Jaunay
Régine Lebellier
Philip Mondolfo
Francisco Peral
Françoise Sellier
Brigitte Trocmé
Catherine Verdenaud

Correspondants
Edith Fonteneau
7, avenue Gambetta
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 46.82.23.76
Didier Strasser
1, allée des Ecoles
Bâtiment H.
93110 Rosny-sous-Bois

Région Champagne
Régine Poncet
16, rue Dangoumau
10160 Aix-A-Othe

Région Aquitaine
Philippe Bourglan
Résidence Compostelle M 52 G
33600 Pessac - Tél. : (56) 80.43.90

Région Centre
Marie-France Dutheil
3, rue du Béarn
41000 Blois - Tél. : (54) 78.47.51
François Mourier
« Les Mouches » Chassignolles
36400 La Chatre - Tél. : (54) 78.47.51

Reproduction des artistes et illustrations
autorisée avec mention de leur origine et
adresse.

Tous les articles publiés expriment
exclusivement les opinions de leurs
auteurs.

J'AI DROIT A UN STATUT D'HANDICAPE

OU JON ATTEND ENTRE CHIEN ET LOUP

Dans notre secteur d'intervention qui est celui de la toxicomanie, nous sommes fréquemment confrontés à une demande d'allocation adulte handicapé (AAH). (A)

A grands cris, de nombreux intervenants émettent l'hypothèse que le toxicomane n'est pas un « malade ». Nous pouvons pourtant recenser une dizaine de « toxicomanes » ayant et bénéficiant de cette allocation.

Si le « toxicomane » n'est pas un « malade », qu'est-il quand il bénéficie d'un statut d'handicapé ?

L'équipe de l'Abbaye tente de répondre à cette question. Le titre de leur article est évocateur (1) : faut-il pensionner le handicap social ? Le toxicomane glisse dans cette nouvelle rubrique « d'handicapé social ». Il ne s'agit plus d'un problème personnel ou conflictuel avec son entourage familial, ni même de délinquance ou de marginalité mais de la reconnaissance d'handicap.

Certains exposent leur argumentation par cette phrase : « la pension confère un ersatz de statut social et donne une sécurité ». Consultons le « Petit Larousse » de 1980 pour le mot ersatz : « produit de remplacement de moindre qualité ».

Interrogeons « le dictionnaire de psychiatrie sociale » (2) : statut : le statut se rapporte à la situation de fait des hommes dans l'organisation sociale. « La place qu'un individu donné occupe dans un système donné à un moment donné, sera nommée son statut (status) par rapport à ce système (Linton).

Ces deux définitions nous permettraient donc de déduire qu'un « ersatz de statut social » aurait pour fonction de donner une place de moindre qualité dans un système social.

Afin d'illustrer notre orientation de travail, nous l'avons confrontée à notre pratique. Pour ce faire, nous avons enregistré plusieurs entretiens. Nous retiendrons ici le cas de Jonathan, celui-ci nous paraissant présenter tous les éléments nécessaires à notre démonstration.

Le cas Jonathan

Jonathan a vécu plusieurs placements familiaux avant de se stabiliser dans une famille à Paris. Jusqu'à cette époque, il n'a aucun souvenir. Ses parents nourriciers lui en font la remarque mais lui-même dit : « je n'étais pas chez moi mais chez eux, j'ai vécu chez eux cinq ans ». Ce qui implique que Jonathan n'a pas la conscience que « chez eux », c'est « chez lui ».

A l'âge de neuf ans, il passe pour être un peu « difficile ». La famille nourricière choisit de le mettre en pension. Il vit la décision sur le mode de rejet : « des types dans mon genre dont les parents ne voulaient pas s'occuper ». Il insiste sur le type de catégories d'enfants dans ce pensionnat, et il évoque les délinquants, les orphelins, ceux dont les parents se déchargent. A aucun moment de l'entretien, il ne mentionne que ses parents nourriciers sont ses géniteurs. Ce qui nous amène à constater un fort investissement de sa famille nourricière.

.. NE METS RIEN DANS TES VEINES..
...TOUT Y EST DÉJÀ...



Jonathan passe son certificat d'études et désire revenir dans un environnement familial et social « normal ».

- « Je peux rentrer dans un lycée, un collège, sors moi de ce merdier ! »

- « Si tu sors de là, c'est l'usine ! ».

Jonathan accepte le marché que lui propose son père nourricier.

« J'ai dit OK pour l'usine, résultat des courses : il m'a sorti et deux mois après, je me barrais de chez moi. Il y a eu la cassure nette, précise. »

A ce moment, Jonathan perçoit que son père n'a pas de projet pour lui, ou plutôt, que ce projet est un projet d'intégration sociale sans avenir, hors de son désir : faire des études. Nous pouvons dire que la cassure s'opère sur un rapport au savoir père/fils.

« Je n'avais aucun droit à la parole, même au niveau des idées. Dès que j'ouvrais la bouche : « Oh ! Toi ! » Je savais ce que ça voulait dire et je la fermais... Mais je rentrais tout en moi-même, à un moment ça explose, c'est normal. »

L'emprise de la mère sur Jonathan est très forte :

« Tout ce qui sort de moi lui appartient ».

Il renvoie l'image d'une mère totalitaire, totalisante. Après la mort du père, elle le « phagocyte ». Entre un père qui opte pour un avenir sans débouché et une mère trop « présente », Jonathan... choisit une voie le conduisant à utiliser des toxiques. C'est pour cette raison que nous l'avons accueilli dans un premier temps et l'accompagnons encore dans ses multiples déplacements.

Ce qu'il dit actuellement de son quotidien interroge l'attribution de l'AAH.

- Comment gagnes-tu ta vie actuellement ?

- « Je fais la manche ».

- Quel est ton statut social ?

- « Je suis handicapé ».

- Quel est ton handicap ?

- « Handicapé ou inadapté si tu veux, ce qui correspond dans un certain critère à un handicap. Maintenant, j'ai droit à un statut d'handicapé ».

- Comment ressens-tu le fait d'être considéré comme handicapé ?

- « Très bien ».

Cette acceptation d'handicap conduit à une autre interrogation.

- Est-ce toi qui l'as demandé ?

- « Non, en plus ce n'est pas moi qui l'ai demandé. Quand on me dit : « tu n'as pas honte de te laisser vivre sur le dos de la société ? », Je dis non, je n'ai rien demandé ».

Qui demande l'allocation d'adulte handicapé ?

Pour Jonathan, ce fut le médecin chef de l'hôpital psychiatrique. Il ne porte pas la responsabilité de son statut, c'est l'autre, celui qui le désigne comme pouvant être bénéficiaire de cette allocation qui le lui donne.

« Tu n'as pas honte de te laisser vivre sur le dos de la société ? ». Cette phrase prononcée par Jonathan nous renvoie à son sentiment de culpabilité qu'il recouvre immédiatement : « Je dis non ». Culpabilité rendue caduque par le fait même que n'ayant rien demandé, il ne doit rien à personne. Il en va même jusqu'à considérer cette allocation comme un « cadeau ». « Cadeau » indexé sur le minimum vieillesse.

« Je m'estime à la retraite ».

AAH mise à la retraite ?

Jonathan, « toxicomane, alcoolique » est à la « retraite » depuis l'âge de 28 ans. Il en a aujourd'hui 36.

- « J'ai le temps de profiter de ma retraite ! ».

- « Je prends le temps comme il vient ! ».

- « Je vais à la pêche, j'écris des poèmes... ».

Quels projets en dehors de ces activités de loisir ?

Après quelle participation à la vie sociale se trouve-t-il à la retraite ?

En retrait de quelle vie sociale l'a-t-on mis ?

Autant de questions qui se posent quand à l'attribution de cet « ersatz de statut social » qu'est l'AAH. Que pouvons-nous envisager, proposer, quand on constate le processus qui s'est engagé. Il n'est pas malade : la demande de soin a disparu. Il est confirmé dans son « inadaptation » sociale et payé pour cela : le désir d'insertion active est squisé.

Question que nous retrouvons dans les travaux de l'Abbaye. « Mais pensionner la marginalité, qu'est-ce que cela veut dire ? La marginalité peut être une manière d'être provisoire et peut être comprise comme cela. La sanctionner par une aide financière continue fixe, cela peut entretenir une illusion tout à fait mortifiante, à savoir dans une fausse identité ».

Cette approche confirme bien le cas de Jonathan. A 36 ans, il s'est installé dans une identité de retraité, âge qui ne correspond même pas à une pré-retraite classique.

Une identité sans avenir - Comme l'usine dans le projet de son père ? ?

Et si l'attitude du médecin chef n'était qu'une reformulation d'un « non-projet » déjà adopté par le père ?

Peut-être faut-il réviser l'appellation ?

« Le handicap social au sujet duquel nous nous sommes confrontés est quelque chose qui n'existe pas. On est en train de parler d'handicap mental, entraînant par voie de conséquence les choses que nous connaissons bien, à savoir un handicap social ».

Etre plus clair face à l'appellation d'un symptôme induit une lucidité accrue dans le choix d'une indication de soin. Une allocation n'est pas un soin et dans ce cas elle n'est pas non plus un support de soin. Elle a simplement permis au symptôme de se déplacer dans le produit.

De « toxicomane », Jonathan est devenu « alcoolique », ce qui est nettement plus socialisé !

Il est maintenant un retraité qui boit de « zéro jusqu'à plus soif ! Et je me suis rendu compte que plus soif chez moi, ça n'existait pas ! Quand il y a le trop plein, il suffit de la vider et tu remplis derrière ! ».

Il a donc « gagné » un statut social et avec lui des droits.

Quels sont les droits des handicapés ?

La réponse est d'abord d'aspect financier, des prestations diverses.

Notre « toxicomane/alcoolique » reçoit 2.500 F par mois. Il pourrait s'il le voulait bénéficier d'une allocation logement. Il ne l'a pas fait. Dans les cas que nous connaissons, malgré « l'ersatz de statut social », aucun n'utilise ce droit pour la simple raison qu'ils ne sont pas stabilisés dans une maison ou un appartement.

On remarquera d'ailleurs que certains bénéficiaires de l'allocation vivent épisodiquement dans des institutions...

N'oublions pas qu'initialement, elle leur est attribuée pour aider à une indépendance, voire une autonomie.

Nous ne parlerons pas de la carte de transport sans cesse perdue, ni de tous les avantages consentis aux ayant-droit jamais utilisés.

Qui a dit : « un privilège qui n'est pas utilisé n'est plus un privilège, ça devient une dépendance ». Curieusement reconnu en retrait de la vie sociale, Jonathan continue son errance dans une semi-misère, une clochardisation avancée.

Etait-ce le but de l'attribution de cette allocation ? Quel espace reste-t-il pour un travail de soin ? Quelle demande peut être formulée à nos services ? Quels projets peut-on envisager avec un « retraité-alcoolique ». Comment lever le baillon posé par l'allocation d'adulte handicapé ?

Danielle FLEURY

Philippe BOURGLAN, Educateur

BORDEAUX, septembre 1985

(1) Les Cahiers de « l'Abbaye » - N° 2 janvier/mars 1985
« Le Toxicomane et l'argent » - Association « l'Abbaye »
7, rue de l'Abbaye - 75006 PARIS

(2) Gérard BLEANDONU - « Dictionnaire de psychiatrie sociale »
Petite bibliothèque PAYOT - N° 291

(A) « Peinture et toxicomanie » - PEPS N° 11
Danielle FLEURY/Philippe BOURGLAN
« Je plaide pour qu'on me garde à vue » - PEPS N° 11
Jean-Marie BARO/Philippe BOURGLAN
« Innovation en travail social » - PEPS N° 13
Nicole BORDABERRY/Philippe BOURGLAN

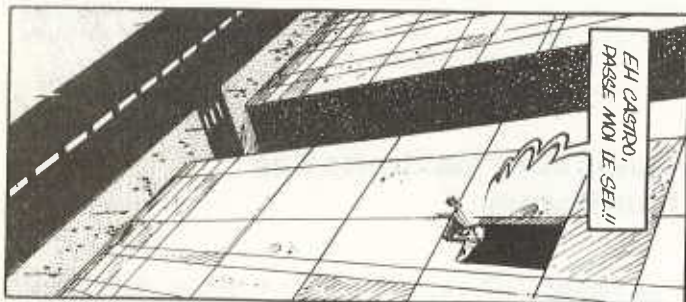
(B) Le Guide Familial - Quarante deuxième année N° 13
Juin-juillet 1985 - N° 4 de l'année 1985
Les Editions ESF - 12, rue
75854 PARIS



ROLAND CASTRO : DES TROQUETS A LA PI

Le projet gouvernemental « Banlieues 89 » a rapidement trouvé un écho favorable. Dans ce projet qui prétend « changer la vie en banlieue », quelle place les Travaillleurs Sociaux ont-ils ?

De quelle façon les concepteurs de « Banlieues 89 » prennent-ils en compte les besoins sociaux des habitants dans leur action urbaine ?



L'ACTION BANLIEUES 89

Elle vise : (...) « à faire participer les banlieues à la civilisation urbaine. L'embellissement et l'achèvement du tissu urbain des banlieues, l'introduction de l'art dans les cités, le rétablissement d'une continuité entre le centre et la périphérie des villes et des agglomérations sont autant d'objectifs qui participent de cette volonté de redonner vie à des quartiers dégradés, déshérités ou abandonnés ». (1)

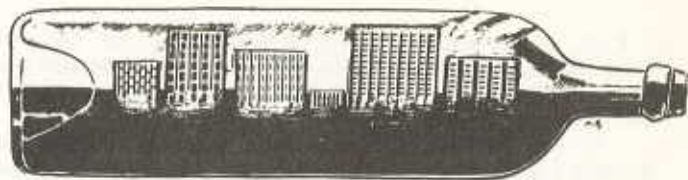
« A la demande du Président de la République, le Premier Ministre a chargé par une lettre de mission signée en novembre 1983 Messieurs Roland Castro et Michel Cantal-Dupart d'animer et de promouvoir cette opération sous la coordination du Ministre de l'Urbanisme et du Logement » (1).

En tant que futures travailleuses sociales nous sommes interrogées sur l'absence des Travaillleurs Sociaux dans le projet Banlieues 89. Pour ce faire nous avons demandé à M. Roland Castro, architecte-urbaniste qui définit « la grande question urbaine du septennat c'est la banlieue » ou mieux « changer la vie » en banlieue, de répondre à nos questions. (2)

TRAVAIL SOCIAL : CONTROLE SOCIAL

POURQUOI DANS VOTRE PROJET, N'Y A-T-IL PAS DE PLACE POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX ?

Le but du projet « Banlieues 89 » est de mettre en valeur le pouvoir municipal, c'est donc aux municipalités de proposer les actions pour leur ville. Ça ira mieux si on ouvrait des troquets à la place des maisons de jeunes, et tout marchera mieux quand on n'aura plus besoin des travailleurs sociaux qui se situent dans une idéologie... celle du contrôle social et des actions « samaritaines ». Chez les travailleurs sociaux, il y a des intérêts particuliers qui jouent... IL y a aussi trop de barbus (3) par m² et pour faire la ville on n'a pas besoin du contrôle social.



L'IDENTITE DES BANLIEUES

DANS VOTRE PROJET, VOUS PARLEZ DE DONNER UNE IDENTITE AUX BANLIEUES...

« Les banlieues sont des lieux où il n'y a pas d'identité, il n'y a pas de signes particuliers, où il y a le même type d'habitat. La ville doit se reconnaître à leurs choses. La beauté d'une ville ne règle pas les problèmes. La conception de Le Corbusier c'est du baratin. La diversité ethnique ne peut que profiter aux villes, mais elle provoque des guerres de culture ».

CONCEPTION URBAINE ET MARGINALISATION

POUR VOUS LA CONCEPTION URBAINE PRATIQUEE DANS LA CONSTRUCTION DES GRANDS ENSEMBLES CONTRIBUE-T-ELLE AU PHENOMENE DE MARGINALISATION DE CES QUARTIERS ?

« Cette conception des cités dortoirs c'est une architecture d'espaces monofonctionnelle donc nulle. Aucune place n'a été laissée pour l'aménagement des commerces dans les rez-de-chaussées par exemple, une affectation absurde des lieux a été faite ».

QUEL EST VOTRE BILAN DE L'ACTION BANLIEUES 89 ?

« 220 projets ont déjà été réalisés et 100 doivent se concrétiser d'ici la fin de l'année ».

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS L'ADHESION A BANLIEUES 89 DE COMMUNES DE DROITE ?

« L'action Banlieues 89 ne fait pas d'ostracisme politique. Il y a 25% de communes de droite qui souscrivent au projet ».

FETES ET FORTS

Pourriez-vous nous parler de l'action « Fêtes et Forts » ?

« L'intérêt de cette action est de faire vivre les banlieues, d'effectuer des animations dans des lieux où il n'y a pas d'idées, d'inventer des lieux, La Courneuve, Lyon, Aubervilliers, etc. C'est aussi un festival d'été ».

CETTE ACTION NOUS PARAÎT TOUT DE MEME SITUÉE DANS LE CADRE DE L'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE, NE CROYEZ-VOUS PAS QUE LES JEUNES ONT TOUT SIMPLEMENT BESOIN D'UN LOCAL, D'UN LIEU POUR « DRAGUER, JOUER DE LA MUSIQUE » ?

Roland Castro partage cet avis et ces questions se trouvent dans ses projets, de même que la nécessité d'une continuité des actions d'animation toute l'année.



SIGNIFICATION DU 89

POURQUOI LE CHIFFRE 89 DANS VOTRE ACTION ?

« Il faut un chiffre pour marquer le coup dans la tête des gens et aussi parce que 1989 d'une part c'est le bicentenaire de la Révolution Française et d'autre part c'est date correspond aux prochaines élections municipales et donc les maires seront obligés de rendre compte de leurs actions ».

VOUS AVEZ DIT PRECEDEMMENT QUE TOUTE LA CONCEPTION DES GRANDS ENSEMBLES AVAIT ETE CONCUE AVEC ENTHOUSIASME, MAIS ELLE ETAIT NULLE, NE PENSEZ-VOUS PAS QUE D'ICI TRENTE ANS, ON DIRA LA MEME CHOSE DE VOTRE PROJET ?

« C'est peut-être probable, mais Banlieues 89 est beaucoup plus près du terrain ».

Pour conclure, nous avons trouvé intéressant de vous faire part d'une réflexion de M. Michel Cantal-Duprat, l'autre artisan du projet qui nous paraît aussi significative et importante que les propos de M. Roland Castro : « Et s'il fallait apporter une alternative, un complément à l'urbanisme du plan : un urbanisme du désir, identifier un lieu, nommer les banlieues, bouger l'espace, changer l'esprit de la ville » (4).

AVIS AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX

Nous pensons qu'il peut être intéressant de faire part de vos connaissances en matière de logement et de proposer des solutions crédibles à vos élus. Et pourquoi pas y participer ?

Un petit pas à faire qui pourrait nous faire avancer sur le long chemin que nous avons à parcourir afin de changer notre image de marque et peut-être un jour serons-nous capables de devenir des agents de développement social et non plus uniquement des agents de contrôle social.

*Adriana et Lydwine
Etudiantes de 3ème année
de Service Social
Ecole Normale Sociale (ENS)*

(1) JQ : Circulaire N° 84-40 DU 26 Juin 1984 relative au Comité Interministériel pour les villes.

(2) Propos tenus par M. Roland Castro dans un article paru dans la revue « Urbanisme » N° 205 déc. 84/jan. 85

(3) Se référant aux animateurs socio-culturels

(4) Idem

DOCUMENT

INFORMATION DE PRESSE

L'Union Nationale des Travailleurs Sociaux en Formation est née ! Les 25 et 26 janvier 1986, se sont réunis pour la seconde fois à Poitiers, les représentants d'une vingtaine d'écoles d'Assistants Sociaux, d'Educateurs Spécialisés et de Moniteurs Educateurs, de toute la France. D'un commun accord, ils ont décidé la création de l'Union Nationale des Travailleurs Sociaux en Formation (UNTSF), et ont fixé son siège à Poitiers, 1 rue de Guynemer. Les objectifs de cette Union sont de promouvoir la création d'associations locales de Travailleurs Sociaux en Formation (TSF), coordonner les actions de celle-ci, et participer directement aux instances officielles relatives aux professions sociales. Elle se veut donc interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. En parallèle a été créée, le 13 janvier, l'Association des Travailleurs Sociaux en Formation et en Exercice d'Ile de France. Ses objectifs communs dans l'essentiel à ceux de l'UNTSF, visent en outre le regroupement des professionnels de la région parisienne. Son siège est au 1, rue du 11 Novembre, 92 120 Montrouge.

Ces mouvements concrétisent la vague de mécontentement ressentie par la plupart des TSF, tant par rapport au projet de réforme du diplôme d'Etat d'Assistant(e), Social(e) en cours, que par rapport aux problèmes rencontrés dans les formations. Et ceux ci sont nombreux : inégale distribution des bourses d'Etat et de promotion sociale, difficultés relatives aux stages pratiques, carences des projets pédagogiques, perspectives de chômage de plus en plus inquiétantes, etc. Les TSF sont conscients qu'à travers les mutations sociales actuelles, ils doivent participer eux aussi aux décisions départementales, régionales, ou nationales, qui touchent l'identité et l'avenir des Travailleurs Sociaux. Dans une optique optimiste, leurs associations pourront favoriser un dialogue constructif entre les diverses formations de Travailleurs Sociaux, les professionnels et les décideurs politiques.

« RAPPORTS ENTRE PSY ET TRAVAIL-LEURS SOCIAUX »

Tel fut le thème d'une matinée-débat, occasion pour la quarantaine de TS, majoritairement des AS mais aussi quelques éducateurs et psychologues d'approfondir trois axes de réflexion...

Partant de l'interrogation des TS concernant leur place et leur fonction dans des équipes pluridisciplinaires, les participants en sont arrivés à explorer les attentes des psychologues concernant les TS, les rôles respectifs de chacun, une clarification des fonctions thérapeutiques et psychothérapeutiques pour enfin tenter ensemble, à partir d'un repérage de nos rôles respectifs de saisir le contenu d'une action commune.

Nous avons pris le parti de reproduire la dynamique du débat en reprenant de larges extraits de la réunion.

Quels rôles pour les AS ?

Nous sommes partis d'une expérience d'AS en institution qui par ailleurs exerce comme thérapeute familiale.

« Le psychiatre voulait que je gère les dossiers, que je surveille si les psychologues, les éducateurs et les institutrices avaient bien noté ce qu'il fallait dans les dossiers. Mon rôle consistait donc à vérifier ce que les autres faisaient et éventuellement compléter.

En plus j'ai repéré, au niveau de l'institution, un créneau, celui des familles non suivies par les psy. En accord avec l'équipe, j'ai pu m'insérer dans un travail de suite des familles. »

Psychologue : « Il est difficile, pour les autres et vous-mêmes de se repérer là-dedans, chacun empiète sur le domaine de l'autre ! Pensez-vous que les familles puissent s'y repérer ? J'observe par ailleurs, que le rôle des AS est en voie d'évolution, il y en a beaucoup qui font des formations parallèles de psychologue et cela pose des problèmes au niveau de la coordination, de qui fait quoi... »

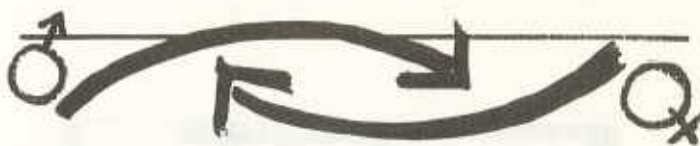
AS : « Je ne peux pas me mettre en rondelles et je ne peux pas ne pas travailler avec ce que j'ai fait ou appris dans mes formations... »

AS : « Si certains AS éprouvent le besoin d'une formation complémentaire, cela pose le problème des formations initiales. »

AS : « Tout dépend de l'image qu'ont les psy des AS. Qu'attendent-ils de l'AS ? Quelle place lui donnent-ils ? Est-ce qu'elle a droit à la parole, est-ce qu'elle peut participer aux décisions ? Sinon, l'AS n'est plus qu'un pur exécutant. »

AS : « Même si l'AS est acceptée, cela pose problème. On demande qui fait quoi comme si l'AS venait se mêler d'un domaine qui serait réservé aux initiés... alors qu'on n'arrête pas de valoriser la diversité dans les équipes... »

Psy : « Ce n'est pas un problème de diplôme mais de repérage des zones de chacun afin de ne pas interférer auprès d'une famille. Mais il est aussi vrai que ce qu'on attend de l'AS, en tant que psy, c'est aussi une approche dans le réel que nous ne pouvons pas nous permettre. Les AS qui se situent davantage comme thérapeutes que comme AS risquent de refuser cela, posant du même coup un problème dans l'équipe parce qu'il n'y a plus personne pour faire ce travail d'aide à domicile, d'accompagnement éventuel d'une famille dans une démarche... Tout cela fait partie du travail d'une AS et le problème se pose quand l'AS devient uniquement thérapeute. »



AS : « Ce n'est pas aux psy à dire « voilà la place de l'AS ! ». De fait je n'ai pas vu d'AS ne pas remplir cette fonction, on est payé pour cela ! »

PSY : « Le chevauchement de rôle des AS qui font des thérapies, c'est une chose, mais nous, psychologues, avons-nous à aller dans les familles avec les TS ? Par intérêt personnel, cela m'apporte beaucoup de connaître le milieu familial où vit l'enfant, mais à chaque fois, je me demande s'il faut ou pas... »

Concernant d'autres rôles demandés aux psy, certains AS ont souligné leur besoin d'un autre regard sur les familles, le psy serait alors un analyseur de ce qui se passe et aide à comprendre. La différence entre les deux professions ne serait-elle pas dans ce que le psy met plus de distance, l'AS s'impliquant dans la relation avec le patient ?

Enfin, certaines AS ont expliqué que leur rôle était aussi d'informer l'équipe sur les aspects législatifs et de travailler les relations avec tous les services extérieurs, l'AS étant ainsi placée comme « l'extérieur qui est là ».

Définir le rôle de chacun par rapport à l'institution ou au client ?

AS : « L'AS peut, à certains moments, « mordre » sur le psy si c'est clair au niveau de l'équipe, mais le client lui se pose le problème du repérage parmi tous les intervenants. »

AS : « Tu es en train de dire qu'ils sont interchangeables... »

AS : « Non, l'important dans l'affaire, c'est le client ! »

AS : « Ca veut dire qu'on s'empêche quelque part d'avoir ses propres idées sur la personne qu'on a en face de soi et qu'on essaie d'appréhender dans sa totalité avec des références professionnelles. Je dirais que dans une équipe pluridisciplinaire, je fais appel aux autres dans un échange commun d'où émane une vision plus globale. Cela me gêne de morceler les compétences. »

AS : « La limite de l'intervention de chacun ne se situe-t-elle pas à l'intérieur de chaque cas, à tel moment c'est du ressort du psy, à tel autre de l'AS ? Ou est-ce que certains cas sont à mettre d'un côté et les autres de l'autre ? »

AS : « En fait, le problème ne vient-il pas du support de la relation ? En schématisant, pour l'AS la relation c'est le papier, le placement, pour le psy, la relation c'est l'oral, le psychiatre, c'est le médicament, l'infirmier c'est la seringue... la relation est toujours médiatisée par quelque chose... Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose de l'ordre « à un moment c'est un problème matériel, il faut voir l'AS, si c'est un problème de psy, faut voir un psy, pour un tranquillisant faut voir un médecin... »

AS : « A propos du terme « trimballer les gens », on fait comme s'il n'y avait pas de règle. Or on travaille tous dans des services où il y a des règles impératives. Dans l'équipe où je travaille la règle c'est qu'il y a une consultation par un psychiatre et qu'avant il y a un entretien. Il y a un rituel qui se met en place, des décisions des orientations pour l'enfant... Je n'ai jamais le sentiment que les gens sont trimballés. Ils savent très vite qu'ils entrent dans un circuit et qu'ils vont être confrontés à des règles, des rituels, et c'est à partir de là qu'un projet thérapeutique se construit. Il y a une grande cohérence. »

Thérapeute ou... psychothérapeute ?

AS : « A partir d'un problème donné, selon qu'on est en face d'un psy, d'un éduc, d'un AS, le client va avoir un discours différent. Face à l'AS, le client va dire : « je suis fatigué, je voudrais que mon enfant parte en colonie de vacances ». Face au psy, il va dire « ça fait longtemps que je ne le supporte pas et que je le rejette ». Le même problème est exposé à des niveaux différents. Si on est AS il faut répondre à la demande et rester à ce niveau et c'est là où je parle du savoir psy car même si on n'est pas dupe, on analyse le projet et on fait entrer ce type de paramètre. On ne reprochera jamais à un TS d'utiliser ses connaissances. Il y a un moment où si on a bien travaillé, le client a envie d'aller voir un psychologue car il est mûr: Il faut savoir que si on permet au client de s'exprimer, il y a des limites, on continue à faire un travail de TS qui n'a rien à voir avec une prise en charge psychothérapeutique. »

AS : « De fait, le savoir relatif à la psycho, tout le monde peut l'avoir et appréhender la réalité à travers la science qu'est la psychologie. Mais là où il faut se déterminer, c'est dans le fait de savoir qui a un rôle psychothérapeutique. »

Psy : « Il faut s'entendre sur ce qu'on appelle thérapeute. A partir du moment où il y a écoute, c'est forcément thérapeutique. De même pour les éduc, à partir du moment où il y a action avec l'enfant, écoute de celui-ci, c'est un travail thérapeutique. »

Etre thérapeute, ce n'est pas forcément avoir une approche psychanalytique de ce qui va être dit par le patient. On est tous thérapeutes d'une certaine façon, même si on n'a pas le même mode d'action auprès de la famille. C'est très important de garder chacun la notion de sa spécificité, mais si une famille accroche bien avec l'AS on ne pourra pas lui dire, « c'est pas la bonne personne, allez vous adresser ailleurs ». En fait, on agit tous dans le secteur du soin, de l'aide, mais il faut faire la différence avec l'emploi de la technique psychanalytique. Ce que j'entendais dans le distingo AS—Psy, c'était plus la référence analytique. »

AS : « L'psychothérapie c'est quelque chose de spécifique et le problème est quand l'AS devient psychothérapeute parce que dans ce cas là, il ne peut plus agir dans le réel. Etre psychothérapeute, c'est travailler sur le transfert et avec la référence analytique. »

Savoir passer le relais : projet thérapeutique et social

AS : « De fait, on est des intermédiaires dans la relation avec les patients, entre les personnes et l'administration, une espèce de plaque tournante... de chef d'orchestre. »

AS : « Il faut mesurer le moment où il faut passer le relais et donc savoir travailler ensemble afin qu'il y ait une cohérence dans toutes les différentes actions et c'est ça qui est difficile. »

Psy : « On a parlé pouvoir, rivalité, dépossession. Il y a tout cela qui joue dans les équipes. Parler du rôle de chacun évite toutes les histoires de réaction de prestance, de prestige, de pouvoir... C'est ça qui se joue en permanence dans les équipes. C'est le problème de qui est le référent des familles... chacun souhaitant être le référent d'au moins un certain nombre de familles. La peur du psy... C'est une vérité pour certaines familles et celles-ci vont plus facilement vers l'AS parce qu'elles sentent moins la menace d'une interprétation possible, et cela nous devons en tenir compte dans les équipes. »

AS : « Les clients savent très bien utiliser les différents intervenants et les manipuler... d'où l'intérêt de ce feedback entre professionnels. Si le client sent une dissension, il l'utilise à son profit. »

AS : « L'AS en psychiatrie est un membre d'une équipe soignante. Elle est prise dans les soins et se trouve chargée des problèmes sociaux en vue de soigner. On ne peut rien dissocier. »

Enseignante : « Le client fait partie d'un environnement social. Vous privilégiez le côté thérapeutique mais il y a aussi les aspects juridiques, économiques qui concernent le malade. »

AS : « Dans le cadre du travail social, il y a des colloques sur le secteur qui peuvent assurer le relais. Pourquoi couper les gens des TS qui sont sur le terrain du quartier ? Pourquoi les gens n'auraient-ils qu'un seul lieu ? »

AS : « De fait, il n'est pas possible de séparer un projet thérapeutique d'un projet social. Le projet thérapeutique inclut le projet social puisqu'on travaille à soigner les gens pour qu'ils puissent travailler... Le projet social s'élabore avec les thérapeutes, avec les patients. Une thérapie ne peut se fermer aux problèmes que vivent les patients. »

AS : « En tant qu'AS j'ai un rôle à jouer. Travailler avec les collègues de secteur, c'est important, mais si j'arrive à travailler avec eux c'est parce qu'ils savent que je fais du service social, c'est à dire quand il y a une aide financière, un signalement à faire... je le fais, je ne le renverrais pas sur le secteur. La difficulté, c'est de travailler avec un autre TS, on essaie de travailler ensemble, mais chacun ayant la même étiquette, il n'y a pas l'AS de Secteur qui s'occupe de l'argent et l'AS de psychiatrie qui s'occupera du psy. Si je suis AS spécialisée, ce n'est pas moi qui suis spécialisée, c'est le service dans lequel je travaille : je suis AS travaillant dans un service spécialisé. »

AS : « L'important, c'est d'avoir une articulation entre l'extérieur et l'intérieur d'une institution. Je ne vois pas comment on peut avoir un projet thérapeutique et social vis-à-vis d'une famille en institution sans penser au moment où il va être remis en circulation. Cela ne pourra qu'échouer si le lien n'a pas été établi avec l'extérieur. »

*Propos recueillis par
Ph. MONDOLFO, AS de Secteur*



Vous avez encore quelques jours pour lire :

Les Idées de Mars 1986

Que Choisir par Philippe Sinclair

Editions Flammarion 48 Frs

Sans publicité aucune, nous ne l'avons pas lu.

TRAVAIL SOCIAL ACTUALITÉS

**Droit et
Société**

**L'HEBDOMADAIRE
D'INFORMATION
JURIDIQUE
ET PROFESSIONNELLE
DU SECTEUR
SOCIAL**

**13 rubriques qui couvrent
la totalité du champ d'action des intervenants dans la cité**

- **ACTUALITE JURIDIQUE** : social, santé, éducation, famille, justice, statuts professionnels.
- **ACCORDS ET CONVENTIONS COLLECTIVES** : négociations en cours, accords signés, extensions, agréments.
- **DOSSIERS JURIDIQUES** : une question de droit fait l'objet d'une étude parce qu'elle est nouvelle, difficile, pratique. Notre souci : la clarté et la concision.
- **DONNEES SOCIALES** : incidences du S.M.I.C. et du plafond de la sécurité sociale, tableau des prestations familiales, aides au logement...
- **ENQUETES, INTERVIEWS, COMPTES RENDUS DE CONGRES.**
- **TABLEAU DE BORD** : les données indispensables, 27 postes, 200 informations sur une page.
- **LE SOCIAL EN MOUVEMENT** : les congrès et colloques, l'agenda de la semaine.
- **EN DIRECT DES MINISTRES** : les projets, les bilans, les plans d'action du gouvernement.
- **CARREFOUR** : la vie des associations, syndicats, mutuelles, grands organismes sociaux.
- **DOCUMENTATION** : la sélection des livres, revues, recherches et documents.
- **TRIBUNES LIBRES ET LIBRES PROPOS.**
- **EMPLOI** : les stages de formation, les concours, les vacances de postes et les examens.
- **PETITES ANNONCES** : offres et recherches d'emploi.

Abonnement 1 an — 47 numéros : 260 F
Abonnement d'essai gratuit d'un mois sur demande

**TRAVAIL SOCIAL
ACTUALITES**

**Droit et
Société**

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à **TRAVAIL SOCIAL ACTUALITES**
5, rue d'Alsace, 75010 Paris - T. (1) 42.09.14.05

Je m'abonne à T.S.A. pour :

- | | |
|---|--------------|
| ☐ 1 an : 47 numéros | 260 F |
| ☐ 2 ans : 94 numéros | 440 F |
| ☐ Etudiants (sur justificatif), 1 an | 220 F |
| ☐ D.O.M., 1 an | 335 F |

Ci-joint mon règlement par :

- ☐ Chèque bancaire ☐ C.C.P.
à l'ordre de **DROIT ET SOCIETE**

☐ Facture de régularisation

A le

Signature :
P.E.P.S. 2

M., Mme, Mlle :
(en capitales)

Adresse :

Code postal

Ville

Téléphone :

Tarifs valables jusqu'au 31.12.86.

PARTIS POLITIQUES ET TRAVAIL SOCIAL

A la veille des législatives, nous avons envie de savoir plus précisément comment les différents partis politiques abordaient les questions touchant au travail social dans son ensemble.

Bien entendu, dans la presse, à la télévision, les partis politiques s'expriment, proposent dans leur programme des solutions, sur un certain nombre de problèmes auxquels les travailleurs sociaux sont journallement confrontés par leur pratique : chômage, délinquance, immigration, politique d'action sociale, avec sa panoplie d'allocations, de commissions, de délégations...

Avoir le point de vue des partis politiques sur ces questions mais surtout connaître leurs propositions d'action et la place qu'ils réservent aux travailleurs sociaux nous intéressaient particulièrement. C'est ainsi que nous avons envisagé d'interviewer chaque parti à partir d'une grille de questions que nous avons en tête et qui peut se résumer de la façon suivante :

- 1) Que pensez-vous de la politique gouvernementale en matière d'action sociale : mise en place de commissions divers, versement de différentes prestations, propositions pour résorber les problèmes liés à l'immigration...
- 2) Quelles sont vos propositions d'action sociale ?
- 3) Quels types de rapports voyez-vous entre le politique (les élus municipaux, par exemple) et les travailleurs sociaux ? Quelle collaboration ? Quelle marge d'autonomie ? Quelle place laissée aux travailleurs sociaux dans la détermination d'actions sociales locales ? La création d'entreprises intermédiaires par exemple ?

Dans cette période où les partis politiques sont en pleine effervescence, il ne fut pas facile d'obtenir des rendez-vous, rapidité étant inversement proportionnelle à l'importance du parti sollicité !

Première prise de contact de tous les partis : hésitation, méfiance. Nous sommes renvoyés de service en service, de chargé d'études en responsable de commission, car le Social, ils ne savent pas bien ce que cela représente pour nous. Pour eux, le social, c'est plutôt les syndicats, les droits dans l'entreprise, la flexibilité du temps de travail... C'est mal parti !

Ceci dit, personne n'est vraiment hostile, personne ne refusera ouvertement de nous recevoir, électoralisme oblige ! Mais ils sont tous très occupés, préféreraient recevoir avant, le questionnaire, nous répondre par écrit...

En bref, aucun résultat positif ne nous sera donné par les quatre grands partis les plus représentatifs actuellement (PC, PS, RPR, UDF). Pour les autres, nous serons reçus parfois pendant plus de deux heures avec une volonté de comprendre, une bonhomie certaine, des références personnelles à leur propre action sociale lorsqu'ils en ont une...

Ce dossier va donc vous présenter les différentes positions des partis qui ont bien voulu nous recevoir : CDS, PSU, LCR, FN, Ecologistes, ou nous répondre par écrit : MRG.

Enfin, nous avons essayé de récapituler dans un tableau, les propositions de ces partis par rapport à un certain nombre de grandes questions du secteur social.

Vous trouverez donc essentiellement des réponses aux deux premières questions que nous posons en commençant ce dossier.

Vous vous demandez peut être et à juste titre, pourquoi la dernière question (concernant les rapports élus/travailleurs sociaux) n'a pas été réellement traitée, sauf peut être par le représentant du CDS.

C'est également la question que nous nous sommes posés... Nous terminerons donc ce dossier sur les réflexions, les remarques qu'un tel silence nous suggère.

Ont participé à ce dossier :

Alice BILLET

Catherine BOULENGER

Monique FARGES

Françoise SELLIER

Alice BILLET
Catherine BOULENGER

LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE

La rencontre avec M. Jean Lantier a été intéressante même si elle n'a pas permis d'avoir des réponses précises aux questions qui nous préoccupaient. Mais est-il possible d'aborder certains points du travail social sans les placer dans un contexte plus large, dans un projet de société ?...

D'entrée, M. Lantier a évoqué les lois de décentralisation qui ont de nombreuses répercussions sur le fonctionnement du secteur social.

Loin d'être contre la décentralisation, il en rappelle les aspects positifs : rapports nouveaux entre les élus et les citoyens, proximité permettant une adéquation plus grande entre le recensement des problèmes existants et la recherche de solutions.

Mais, à son avis, pour être opérante, une telle loi doit aller de pair avec une véritable démocratisation. Dans le contexte actuel de crise, la décentralisation est en fait dangereuse. Elle fait jouer aux municipalités un rôle de tampons entre l'Etat et les citoyens. Elle met les élus dans une situation de choix difficile : chercher de véritables solutions aux problèmes posés au risque de mécontenter son électorat ou faire plaisir à celui-ci et n'envisager que des solutions allant dans ce sens. Pour illustrer son propos, M. Lantier cite l'exemple de la délinquance. Entre la création de structures d'accueil des jeunes type MJC, un club de prévention ou une police municipale, la tentation est grande d'adopter cette dernière proposition tant est fort le besoin de se sentir protégé, de voir immédiatement une efficacité qui n'est souvent qu'illusoire au bout d'un temps... Il en profite pour ajouter qu'il considère d'ailleurs que toutes les opérations de prévention (Eté chaud par exemple) sont des tape à l'œil. La solution est en amont et nécessite la résorption du chômage.

En imaginant que la LCR se trouve à la tête d'une municipalité, c'est au chômage qu'elle commencerait à s'attaquer. Attirer sur la commune des entreprises génératrices d'emplois pour les jeunes et pour cela trouver des partenaires, une commune ne pouvant pas régler ses problèmes en restant repliée sur elle-même. Toutefois, il ne s'agit pas de s'illusionner. Avoir des entreprises sur sa commune veut dire qu'elles ne sont pas sur la commune voisine qui en a tout autant besoin. Cela veut dire aussi que ce ne sont pas forcément les jeunes de la commune qui vont en profiter, le patron étant, bien entendu, libre d'embaucher qui il veut.

Après le chômage, d'autres propositions d'action municipale ont été évoquées :

- droit de vote au niveau municipal pour les immigrés
- formation par la commune des jeunes participant aux TUC, puisqu'ils ne sont occupés qu'à 30% du temps de travail

- recensement des besoins de la commune et mise en évidence de l'indigence des moyens financiers accordés. Mettre en place les activités sociales nécessaires (crèches, centres de loisirs...) conduirait la municipalité à la faillite.

L'action à mener avec le plus d'importance serait l'information des habitants de la commune. M. Lantier y reviendra à plusieurs reprises. Information à tous les niveaux, une véritable transparence sur la gestion de la commune, mais aussi sur la vie, les besoins de la commune : affichage des logements libres, situation de l'emploi, nombre de chômeurs, leur âge, nombre d'habitants n'ayant que le minimum pour vivre ou ne l'ayant même pas. Cette connaissance concrète de la situation locale peut amener les gens à une prise de conscience, à une volonté collective d'agir.



Une expérience locale, même temporaire, peut servir d'exemple.

M. Lantier relève ensuite quelques idées à la mode :

- pour s'en sortir, il faut bien gérer, alors que l'on sait que les limites sont inscrites dans les crédits accordés.
- pour ne plus être chômeur, devenez patron, alors que l'on sait que la plupart des marchés sont pris et saturés.

Cela m'amène à poser la question des entreprises intermédiaires. Comment la LCR appréhende-t-elle ce phénomène ?

Pour la LCR, une telle idée n'est pas nouvelle. Elle ne fait que renaître des cendres de ce que la LCR appelait « les coopératives ouvrières ». Elle pense que tout comme les opérations type « solidarité-emploi », c'est une solution vouée à l'échec à plus ou moins long terme.

Ces entreprises intermédiaires n'ont aucune chance dans le secteur de la production (trop de contraintes), reste les services à condition de trouver un créneau. Mais tout le monde sait que ce type d'entreprises tient parce qu'il y a des subventions, parce que les salaires des travailleurs sociaux qui animent ces projets sont pris en charge par diverses instances, etc.

De quoi s'agit-il en fait ? D'occuper les gens n'importe comment pour colmater la crise, éviter l'explosion.

Amenée à évoquer le chapitre des prestations sociales, la LCR souligne le fait que l'Etat-Providence est en train de disparaître. La privatisation progressive de la couverture sociale en est une illustration.

Quant à toutes les mesures poussant à la natalité (allocation substantielle pour le troisième enfant, salaire maternel ou familial...), la LCR s'inquiète des relents de mauvais souvenirs que ce type de propositions réveillent. Le retour des mères au foyer est-il pour bientôt ? Dans une société où le système de référence est la rentabilité à tout prix, il ne faut pas s'étonner qu'on en arrive à parler de rentabilité jusque dans le ventre maternel !

En fait, pour la LCR, toutes les mesures sociales existantes, tous les systèmes échappatoires à la crise ne sont qu'une façon de reculer à plus tard une rupture, une sortie violente du système, qui est inévitable.

Rupture inévitable, car la logique économique est telle, qu'on ne sait par quel bout faire redémarrer l'économie.

Rupture inévitable car on s'aperçoit que toutes les questions et évidemment toutes les questions sociales se ramènent en fait, à un choix de société.

Enfin, rupture inévitable mais aussi rupture violente, non parce que la LCR souhaite la violence, mais parce que certains phénomènes qui apparaissent sont de mauvais augure, tel le phénomène Le Pen.

La seule solution pour dépasser le « colmatage », pour être efficace dans le travail social, c'est de politiser les jeunes, de les conscientiser au maximum.

LE PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

La protection est un grand cheval de bataille du PSU car il existe une grande proportion de TS parmi les militants du PSU.

Les restrictions budgétaires, l'austérité, la moins grande évolution des carrières bloquent toute tentative de changement. Actuellement, il n'y a plus de véritable promotion de carrières, plus de réflexion... c'est chacun pour soi !

Le travail social s'insinue entre des classes sociales bien précises. Il peut être facteur d'intégration. De même, que le PS est pour le droit de vote des immigrés, car lancer les immigrés sur le marché politique peut être facteur d'intégration. Mais le rôle du TS est à double tranchant : il ne doit pas se croire le porte parole des immigrés car il peut empêcher les gens de se prendre en charge.

Les TS défendent plus leur poste de travail que les intérêts des gens.

En ce qui concerne les entreprises intermédiaires, le PSU était à fond pour il y a deux ans. Cela peut éventuellement être une passerelle, mais il faut faire attention au niveau des salaires à la hiérarchie.

L'économie sociale est une rustine. Les bourgeois font travailler à moindre frais le sous prolétariat, ce qu'il faut c'est modifier la relation au travail de chaque individu. Il faudra réduire le temps de travail. La rénovation des quartiers nous semble globalement positive mais elle est souvent accompagnée de la rénovation des populations.

Le PSU est absolument hostile au bénévolat car le travail non rémunéré est un travail non reconnu.

Il est également pour un revenu minimum garanti pour chaque français par l'Etat. Mais il n'a pas réfléchi au financement d'une telle mesure, car ils ne sont pas en position pour avoir le pouvoir. S'ils s'installaient au pouvoir, la dynamique sociale serait telle qu'il n'y aurait plus de problèmes sociaux.

Le PSU n'a pas vocation à gouverner, il ne peut que pousser pour faire avancer la législation.

La formation des TS est psychologisée à outrance : cela occulte les problèmes sociaux. Les travailleurs sociaux doivent maintenant réfléchir avec Donzelot, Baudrier, Foucault, etc.

Le travail actuel du PSU : construire des listes vertes alternatives et loi sur la flexibilité du travail.

*Propos recueillis par
Alice BILLET*

LES VERTS NOUS ENTRAINENT DANS LE QUATRIEME TEMPS DE LA VALSE

L'économie est une valse à trois temps actuellement. Il s'agit de produire-répartir-consommer. Pour les verts, il y a un quatrième temps, celui de la récupération, de la revalorisation, du reverdissement, du recyclage, de l'embellissement du cadre de vie. Il s'agit de faire revivre la vie, et les travailleurs sociaux devraient être au cœur du problème, moteurs de ce nouveau projet de société. Yves Cochet du parti des Verts nous en dit plus.

Les travailleurs sociaux au sens large : animateurs, éducateurs, assistants sociaux... ont été créés dans le cadre d'une société de bien-être et de loisirs. L'intégration culturelle et sociale des populations était leur tâche, mais dans notre société en changement, les Verts pensent qu'il faut prendre une autre direction.

Les décideurs politiques et économiques actuels n'ont pas su voir arriver la saturation des marchés, de la production, la chute de l'emploi, notamment dans le tertiaire. La société n'est pas en crise mais en mutation et l'avenir c'est avant tout :

L'économie alternative.

Oui au recyclage du papier, à l'entretien des forêts à l'aide aux personnes âgées...

Au lieu de subventionner à rien faire des personnes par le biais des Assedics, l'Etat « vert » subventionnerait des TES : Travaux économiques et sociaux décrits plus haut.

Ces TES embelliraient la vie et du même coup cela permettrait d'économiser sur le budget de la sécurité sociale : « la population est malade de toute cette saleté, cette pollution ambiante ».

Les travailleurs sociaux dans ce contexte, pourraient avoir un rôle d'impulsion, d'organisation, de gestion... Pour cela, une nouvelle formation centrée sur leur impact dans la vie locale, serait nécessaire.

En attendant ces nouvelles perspectives les travailleurs sociaux doivent se battre, pour leur autonomie vis-à-vis des pouvoirs publics. Une autonomie que les verts entendent comme relative : « une tension permanente entre la contrainte et la liberté », combat continue pour la vie.

Vis-à-vis de l'immigration : les verts sont pour les frontières fermées actuellement, mais pour qu'on légalise les « sans papiers » qui sont déjà en France : « cette main d'œuvre flexible qu'on a bien été content de trouver ».

Il s'agit d'éviter le ghetto mais l'intégration à la soi-disant culture française. Les Verts sont contre le statut de l'immigré qu'ils considèrent comme une manière de ghettoïfier.

Ils luttent activement, en les dénonçant, contre les camps de rétention : des HLM désaffectés où la population étrangère en situation illégale reste dix, quinze, vingt jours parquée avant le retour au pays.

Pour les Verts, les prestations sociales représentent une régulation économique intéressante en redistribuant la richesse nationale, mais un certain déplaçonnement semble s'imposer : proportionnellement les bas salaires paient plus, les cadres devraient davantage cotiser. Le système de protection sociale pourrait être un peu fiscalisé par le biais de la TVA notamment. Une modulation du versement des prestations selon les critères économiques pourrait être envisagée : mais les Verts ne sont pas pour des actions brutales. Il faut y aller doucement.

Les bénévoles pour les Verts, sont indispensables dans les champs du social comme dans les autres secteurs d'intervention. Tout ne peut pas être résolu à coups de subventions, d'ailleurs en cas de changement de politique, certaines associations qui avaient « le vent en poupe » peuvent se retrouver par exemple sans un sou. De plus des bénévoles insufflent un vent nouveau, empêchent que les institutions se sclérosent.

*Propos recueillis par
Françoise SELLIER*

Les Partis Politiques et la Politique Sociale



	LCR	PSU	LES VERTS	PS
PRESTATIONS SOCIALES	Désaccord avec les allocations incitatrices à la natalité		Les moduler en fonction des ressources	Maintien des acquis
RETRAITE				Revenu minimum garanti
REVENU MINIMUM GARANTI		Oui pour un revenu minimum garanti de l'Etat pour chacun, La question de financement reste en suspens		Instauration d'un RMG prestations légales incluses
PLACE DE L'ETAT		La décentralisation est illusoire	L'Etat devrait subventionner les entreprises intermédiaires	
LE LOGEMENT		Oui à la rénovation des quartiers mais avec le maintien de la population habitante		
LES ENTREPRISES INTERMEDIAIRES	Ce n'est pas une idée nouvelle (cf les coopératives ouvrières). Cela ne règle pas les problèmes mais les diffère	Contre l'instauration d'une société à deux vitesses	C'est l'avenir de demain	Les favorise par le biais des subventions
BENEVOLAT			Les bénévoles sont indispensables : ils insufflent un vent nouveau	
INSERTION DES JEUNES PREVENTION			Insertion des jeunes possible par le biais des entreprises intermédiaires	Lutte contre la toxicomanie présence policière sur la voie publique. Conseil national de prévention de la délinquance
	Droit de vote aux immigrés au niveau communal	Droit de vote aux immigrés	Droit de vote aux immigrés Non au statut de l'immigré aux ghettos, aux camps de rétention, légaliser les sans papiers	Droit de vote toujours en débat



Le tableau récapitulatif vous propose une approche synthétique des positions forces des partis quand aux grandes questions sociales. Vous pouvez le compléter avec vos propres sources d'informations. Il n'est pas exhaustif.

Si tous les partis ne sont pas énumérés, ce n'est pas par acte manqué mais, soit n'ayant pu tous les rencontrer, nous avons dû en sacrifier quelques uns, soit ils ne nous ont pas ouvert leur porte (cas du PC) et l'écho de la presse à leur sujet ne nous a pas permis d'inscrire leurs positions.

MRG	RPR UDF CDS	F.N
	Pas de grande modification. Proposition d'un demi-smic pour le congé parental pour le 3ème enfant mais quand les caisses seront pleines peut-être pas avant 88	Pour les français et pour les familles
	Ouverture de droits propres en matière de retraite pour les mères de famille. Un minimum retraite assuré dans le cadre du régime général pour le complément. Appel à des organismes de prévoyance	
	Mettre en concurrence les Caisses de Sécurité Sociale et les compagnies d'assurance pour la couverture maladie des français	Contre le RMG : il faut éviter les parasites
	Réduire la tutelle excessive de l'Etat	
	Abrogation de la loi Quilliot. Libération maîtrisée des loyers. Rénovation des organismes HLM. Développer une politique du Logement pour les familles nombreuses	Logements sociaux pour les familles françaises
	Pas hostile mais ne pas les considérer comme un outil économique mais thérapeutique	Pourquoi pas ?
	Hostile au bénévolat pour l'Action Sociale	L'action sociale par les professionnels complémentaires des « œuvres » des bénévoles
Oui aux Travaux d'Intérêt Général comme alternative à la prison. Poursuivre le programme banlieues 89. Formation de base des jeunes pour éviter le désœuvrement	Il faut tout faire pour occuper les jeunes. Retrouver des petits emplois	
Procédure de nationalisation à assouplir. Association des immigrés dans les commissions extra-municipales. Vote au niveau de la CEES. Réserve de réciprocité	Incitation au retour	Remise en cause de la nationalité française acquise

MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE

Il n'a pas été possible de rencontrer quelqu'un du MRG. « Nous sommes débordés » m'a dit M. Rodolphe Delacroix, chargé d'études au MRG. Par contre, il proposa d'envoyer un texte qui répondrait aux questions que nous nous posions. Ce qui fut fait !

Toutefois, il faut reconnaître que ce texte, qui devient dans leur lettre d'introduction, article pour PEPS, reste très superficiel, et s'inscrit plutôt dans le cadre de leur campagne électorale. La lettre est d'ailleurs cosignée par le Directeur de campagne.

Trois thèmes sont évoqués : la petite délinquance, l'insertion des jeunes, l'intégration des immigrés.

La petite délinquance

Pour la combattre, le MRG propose une action dans deux directions :

- rendre les banlieues plus agréables (programme « Banlieues 89 »)
- éviter le désœuvrement et pour cela former les jeunes ou les occuper par les TUC.

Avec de telles actions concrètes et locales, notre pays évite les explosions sociales qui frappent la Grande Bretagne, par exemple.

L'insertion des jeunes

Pour les jeunes, le chômage est destructeur et représente l'exclusion de son pays. Aussi les TUC sont une bonne chose dès l'instant où l'on en connaît les limites.

De plus, le chômage ne se règlera qu'à force de formation, et notamment de formation continue car on sera de plus en plus amené à exercer plusieurs métiers dans sa vie professionnelle. A cette fin, le MRG propose d'instaurer « un crédit formation » qui dès l'entrée au primaire, allouerait à tout individu 15 ans de formation gratuite à répartir selon son choix sur toute sa vie.

L'intégration des immigrés

Le MRG est contre ceux qui veulent introduire des discriminations pour l'attribution des allocations familiales ou « durcir » le code de la nationalité. Au contraire, il faut assouplir les procédures de naturalisation pour tous ceux qui résident en France depuis longtemps.

Le MRG propose d'associer les immigrés aux travaux des commissions extra-municipales et de faire voter, au niveau local, les résidents originaire des pays de la CEE sous réserve de réciprocité.

Enfin le MRG souhaiterait mettre en place des comités d'élus locaux pour l'intégration des familles immigrées qui s'efforceraient, sur le terrain, de régler concrètement les problèmes au coup par coup en liaison avec les services sociaux, les assistants sociaux, les éducateurs, les entreprises, les associations, les offices HLM, les écoles.

Et M. Delacroix conclut : former, prévenir, intégrer. Voilà le triptyque qui guide et guidera l'action des Radicaux de Gauche en matière de politique sociale.

CENTRE DES DEMOCRATES SOCIAUX LES YEUX OUVERTS !

Les démocrates sociaux fondent leur action politique sur des principes philosophiques tels que le personnalisme communautaire de Mounier. Ils pensent que certaines communautés naturelles doivent être défendues : la famille, l'association, la commune, les collectivités locales et l'Europe.

Il faut développer les liens de solidarités entre les communautés et la solidarité passe par la protection sociale parce qu'il y a des faibles et il y a des forts. L'honneur d'une action politique, c'est de protéger les faibles. Il n'est pas question de remettre en question la protection sociale.

Crise et travail social

Il faut raviver l'économie, ranimer la croissance car elle génère des surplus, des petits emplois à faible technologie.

Plus vous vendez de biens, plus vous vendez de services, plus vous dégagez de la valeur ajoutée, ce qui fait croître le produit national brut, plus alors on pourra redistribuer les richesses.

Mais la croissance économique se fait toujours sur le dos de quelqu'un. Il n'y a pas d'enrichissement sans pauvres.

Le libéralisme économique dans sa rigueur, c'est la négation du travail social : il n'est pas utile à l'économique, il ne produit pas de richesse, il coûte de l'argent, il encourage les gens à rester dans l'artisanat. Le CDS pense, lui, que ce n'est pas parce qu'il y a des inadaptés sociaux qu'il faut s'en débarrasser et ne pas essayer de les remettre dans le circuit.

L'économie sociale, par contre, n'est qu'une approche secondaire de la question. Les TUC, c'est bien, mais ce n'est pas la solution. Les entreprises intermédiaires, c'est bien tant que cela reste une thérapie. Le vrai problème, c'est de relancer la machine économique par la liberté des prix, l'autorisation de licenciement...

Le chômage, c'est les gens qui avaient de petits boulots. Maintenant, il y a trop de charges sociales.

Les travailleurs sociaux et la droite

Le CDS ne croit pas au bénévolat, ni dans les formations politiques ni durablement dans le social.

Au moins 95% des travailleurs sociaux doivent être de gauche. Il faudrait que les TS sachent qu'entre la droite dure et le socialisme qui a échoué, il y a des gens de bonne volonté qui sont prêts. En politique, il faut faire des compromis, mais il y a des choses sur lesquelles on ne cède pas. Pour signer la plate-forme commune de la droite ? nous avons exigé qu'il n'y ait pas de discriminations raciales en matière sociale.

Les égoïsmes sont là. La protection sociale dans un contexte de crise est très difficile à réaliser.

L'opposition, cela n'est pas la restauration. Il faut rassurer les travailleurs sociaux bien que nous sachions qu'ils ne nous sont pas favorables.

Le travail social ne me semble pas être un secteur où l'opposition taillerait avec je ne sais quelle idée de vengeance. Ce n'est pas au centre de nos préoccupations.

D'abord, les travailleurs sociaux, ce sont des chômeurs en moins.

FRONT NATIONAL

CHARITE BIEN ORDONNEE COMMENCE PAR SOI-MEME

Pour ce parti, les travailleurs sociaux doivent s'occuper des cas sociaux. Pour ce type de travail, il faut une vocation solide. Il peut exister une complémentarité entre les œuvres sociales et le domaine de l'Etat. Les deux sont indispensables.

Le Front National s'affirme : national, populaire, et social.

National, ce qui veut dire qu'il concerne le peuple français, populaire, qu'il essaie de toucher toutes les couches de la population, surtout les plus populaires ; emploi social parce qu'il faut aider les défavorisés. Les entreprises intermédiaires peuvent exister à condition qu'elles restent sociales. Une association s'intéresse à la vie associative, une entreprise à faire des bénéfices.

Il est important que toute entreprise ait le droit de licencier ses employés. Au Front National, ils sont pour l'ordre et la nature, l'évolution dans la tradition. Il faut à tous prix défendre la famille française par le biais du salaire de la mère au foyer. Le rôle du père en effet, est de travailler pour ramener de l'argent. La mère, elle doit aimer ses enfants. Il est scandaleux de donner plus de droits aux gens séparés volontairement (impôts, allocation soutien familial, parent isolé, etc) qu'aux couples mariés. Mais seule, la famille française doit être soutenue. On ne s'enrichit pas dans la différence, on s'appauvrit. La nationalité française doit être demandée et méritée. Ils sont donc contre le regroupement familial et les prestations familiales aux enfants d'étrangers.

La France doit rester un beau pays.

Propos recueillis par
M. Scramuzzino

LE STRESS DE L'ELU LOCAL : CONTENTER TOUT LE MONDE

Lors de nos pérégrinations dans le milieu politique, nous avons rencontré des déjà élus. Parmi ceux-ci Albert Kalaydjian, chargé d'études National au Centre des Démocrates Sociaux et élu des Hauts de Seine. Il fait partie du conseil du Bureau d'aide sociale de sa commune et a accepté de nous parler de ses difficultés, tant dans la gérance de ses fonds que dans les rapports avec les travailleurs sociaux.

Incompréhension mutuelle

Pour les travailleurs sociaux nous sommes le parti des riches, les représentants de l'affreuse droite réactionnaire. Il me semble que 96% des Assistantes Sociales votent à gauche. Et pourtant, nous sommes élus et nous tenons les cordons de la bourse. C'est donc toujours le conflit traditionnel entre celui qui dépense et celui qui tient les recettes.

La protection sociale dans un contexte de crise est très difficile à réaliser.

Les ressources : des impôts

Il est évident que notre but c'est de bien gérer et d'être réélu. Or, avec la décentralisation, on ne peut plus se dire, c'est l'Etat, car maintenant, c'est nous. Les impôts, c'est donc nous aussi. Alors quand la taxe d'habitation augmente, j'en entends ! Ou quand il faut augmenter le budget du BAS, il faut trouver l'argent quelque part.

Pour le trouver, c'est très simple : vous vous adressez au conseil général, mais il trouve l'argent sur la part départementale des impôts locaux. Vous augmentez le taux de la taxe professionnelle : vous avez alors tous les commerçants sur le dos. De plus, notre département se désindustrialise. Cela fait des ressources en moins.

Vous pouvez également augmenter la taxe d'habitation mais elle touche tout le monde et cela fait beaucoup de mécontents. Enfin, vous pouvez emprunter, ce qui était intéressant lorsqu'il y avait un taux d'inflation élevé. Or maintenant, dans dix ans, les contribuables paieront très cher les intérêts ! Alors aujourd'hui, le notable c'est le commerçant, c'est l'assistance sociale qui rencontre des gens. La marge de manœuvre est étroite.

Les dépenses : tout le monde en veut

Il ne faut pas imaginer que l'action sociale c'est simplement votre domaine. Vous avez les anciens et les anciens veulent quelque chose de la mairie même s'ils sont dans des situations pas trop mauvaises. Il ne faut pas oublier la subvention par ci et par là, les cantines scolaires, les colonies de vacances ; on ne peut pas ne pas en faire, etc.

Et cela c'est le programme social de base, le minimum de toute commune. Le reste, c'est le reliquat. On fait ce que l'on peut.

Pas facile de trancher

Nous les élus, nous sommes très embêtés parce que nous devons juger sans savoir, d'après le rapport des assistantes sociales. Or, dans ma commune, les AS ne veulent plus faire de rapport car elles pensent qu'on doit aider tout le monde de toute façon.

Il y a malheureusement dans l'aide sociale des gens qui vivent de ça qui sont de très bons clients depuis des années. On voudrait que les assistantes sociales n'aient plus d'a priori culturel.

Il y a un appauvrissement important depuis quelques années. Nous gérons la pénurie et devons trancher dans le vif alors que ce n'est pas notre métier. Ce n'est pas toujours facile, sur le plan humain non plus. Les AS n'ont pas le sens politique. A des scéances, elles vont matraquer dix dossiers alors le 11ème passe à la trappe. Dans d'autres affaires où il y très peu de cas, on donne le maximum au 1er dossier.

Diplomatie et savoir faire !

Le travail en commun, ce n'est pas facile à réaliser. Pour ma part, je ne supprimerai pas les assistantes sociales parce que même si nous travaillons souvent dans le conflit, elles mettent souvent le doigt sur ce que je ne voudrais pas voir, sur ce qui me dérange. Les Travailleurs Sociaux nous aident à garder le contact avec la réalité.

Le 16 mars, il nous faudra élire 491 députés.
Actuellement la répartition se compose ainsi :

PS : 285

RPR : 89

UDF : 63

PC : 44

Non inscrit : 10

La protection sociale recouvre l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective permettant aux ménages de faire face à certains risques.

Sont comprises toutes les prestations sociales en espèce ou en nature attribués au ménage (90% du total) mais aussi les prestations des services sociaux et l'aide sociale prise en charge aussi bien par l'Etat, les départements et les communes.

La part de la dépense de protection sociale dans le produit intérieur brut est passée de 20,2% en 1970 à 30,4% en 1984.

En francs courants, la dépense de protection sociale a été multipliée par 8 au cours de ces quinze dernières années.

SILENCE DES POLITIQUES

Comme nous vous le disions en introduisant ce dossier, notre souhait était de dépasser ce que nous considérons comme une première étape. Nous aurions aimé pousser les « politiques » à se situer par rapport au travail social, aux travailleurs sociaux. Comment voient-ils les relations entre élus et travailleurs sociaux sur le terrain.

Sur ce chapitre, pas ou peu de réponses. Seul, le représentant du CDS, qui est aussi un élu, aborde la question.

Faut-il en déduire que nous n'avons pas frappé aux bonnes portes ? Faut-il penser que ceux qui élaborent la politique sociale, ne sont pas au courant ou se désintéressent des modalités de sa mise en application ? Du coup, peut-on se dire que seuls ceux qui mettent en pratique cette politique sociale, au jour le jour, sur le terrain — les élus chargés des affaires sociales sur une commune — peuvent dire concrètement comment ils envisagent les relations élus/travailleurs sociaux, comment ils les vivent ?

Ce qui est sûr, c'est l'impression qui se dégage d'emblée : les partis politiques ne connaissent pas les travailleurs sociaux. Et cela n'est malheureusement pas étonnant quand on connaît combien est difficile la reconnaissance de toutes ces professions variées qui interviennent dans une multitude de lieux et qui se regroupent sous le vocable de « travailleurs sociaux ».

Toutefois, cette méconnaissance ne fait pas taire les interrogations...

Le silence des « politiques » étonne d'autant plus que les lois de décentralisation rendent les rapports travailleurs sociaux et élus locaux inévitables et plus fréquents que par le passé. En effet, sans distinction d'étiquette politique, les élus sont de plus en plus exigeants quant à l'efficacité des travailleurs sociaux dont ils sont maintenant employeurs. Ils savent qu'ils ont des comptes à rendre sur leur gestion communale et qu'ils ne peuvent se maintenir en place que s'ils ne déçoivent pas leurs électeurs !

Pour terminer, je reprends volontiers la conclusion d'un livre qui s'intitule « les travailleurs sociaux » de Jacques Ion et Jean-Paul Tricart, aux Editions La Découverte, Collection Repères de 1984, et qui pose très justement la question du silence du politique : « on peut s'étonner de ce silence du politique, alors que les travailleurs sociaux prennent en charge des situations qui concernent la cohésion du corps social et qui sont toujours éminemment politiques. A moins que le flou de la fonction ne soit la condition de son développement ? Le sort du travailleur social n'est-il pas d'être délégué là où un problème apparaît que le politique ne sait circonscrire ? ».

De votre côté, vous avez peut-être d'autres éléments à apporter. De par votre pratique, vous êtes certainement amenés à travailler avec des élus. Il serait intéressant que vous fassiez part à PEPS de vos expériences en ce domaine et de l'état de vos réflexions. Un débat pourrait ainsi s'instaurer et peut être un tout petit peu, faire avancer cette difficile question des rapports entre politique et travail social, question qui ne cesse d'être d'actualité...

Catherine BOULENGER

DES TRAVAILLEURS SOCIAUX TRAVAILLENT DANS UN TROQUET !!!

Ou comment le café, lieu de rencontre et de consommation, peut-il être utilisé également comme lieu d'accueil, d'animation et de prévention en direction des jeunes.

Une expérience intéressante est menée par une équipe pluridisciplinaire de travailleurs sociaux à Elancourt dans le département des Yvelines.

Il s'agit du Café Club « Bilbo ». Intéressées par ces nouvelles pratiques, nous avons interviewé Serge Costa, directeur formation de psychologue et Robert Rigault, éducateur spécialisé.



Accueil, animation et prévention

Ces trois objectifs constituent la base du projet initial du café. L'animation étant définie comme un moyen de prévention.

L'équipe a essentiellement rempli un rôle d'accueil depuis les huit premiers mois de son existence. « Etape nécessaire pour connaître les jeunes qui fréquentent le café, pour arriver à créer des relations entre nous et chaque personne qui travaille ici » nous dit S. Costa.

Après cette première étape les membres de l'équipe tendent à entreprendre des actions plus spécifiques en rapport avec leurs formations. Serge souligne que « le bar doit perdre son importance au profit d'une prévention et d'une animation ».

Population visée

Dans le projet initial l'ensemble des jeunes étaient concernés par le Café « tous ceux qui ne fréquentent pas les structures traditionnelles » (S. Costa)

Or, très vite, les jeunes en difficulté se sont appropriés le lieu, tendant à chasser les autres.

L'équipe, aujourd'hui a le souci de reconquérir ces « autres » jeunes. Ceci correspond également à la volonté de modifier l'image de repère de toxicomanie et de délinquance donnée au Bilbo.

L'équipe

Elle est composée de quatre travailleurs sociaux (une animatrice, un animateur, un éducateur spécialisé et le directeur). C'est une équipe assez soudée qui ressent le besoin de réorienter ses objectifs. Malgré la notion d'équipe, chaque membre ne souhaite pas perdre de vue sa spécialité professionnelle.

Les tâches, cuisine ou secrétariat, sont assurées par un jeune professionnel de l'hôtellerie et une employée TUC. De plus, l'équipe du café a accueilli une jeune volontaire.

Le regard politique

Malgré les risques encourus d'un point de vue électoral, les élus de la commune (1) ont eu le courage d'ouvrir une structure comme le café club. D'ailleurs l'association est présidée par M. Jean Claude Bernard, maire-adjoint délégué à la Jeunesse et Vice-Président du Syndicat de l'Agglomération Nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines chargé des Affaires Sociales.

Nous rappelons que la population élancourtoise est de 20 000 habitants dont 44% au moins de 25 ans. Ce chiffre exceptionnel caractérise bien la nature des problèmes qui peuvent se poser dans la commune.

La café, repère de toxicomanes ou réputation faite

Ce qui est à la fois vrai et faux. Vrai car le Bilbo est fréquenté par des toxicomanes. Faux car l'équipe refuse l'entrée de ce lieu aux dealers.

Cette rumeur est colportée par les jeunes qui ne vont pas forcément au café. D'après S. Costé, « il y a un processus de cristallisation sur le café club de leur propre peur et de leurs fantasmes. C'est un lieu idéal pour toutes les projections ».

Rôle préventif : l'intermédiaire

Le café, lieu d'accueil et d'écoute permet d'orienter les jeunes toxicomanes vers des structures plus spécialisées et plus institutionnelles.

« Il s'avère que nous touchons », remarque Robert Rigault, « une population très spécifique qui tourne autour de la toxicomanie avec la délinquance et cela nous fait penser qu'il y a tout un travail de suite de relation à faire et non pas de prise en charge individuelle. Les jeunes savent que nous sommes ici. Ils savent que nous sommes éducateur ou animateur. Et si nous voulons leur proposer des aides soit avec l'ADATO (2), soit avec une autre structure, il faut des heures et des heures de discussion ».

Quelques parents interpellent les travailleurs sociaux (...) pour être rassurés d'abord sur l'image de marque du café et ensuite se rendre compte que l'équipe n'est pas celle d'un bar d'un quartier mal famé ou impliquée dans les phénomènes de la délinquance et de la toxicomanie (...) ».

La structure

Le café est géré par l'association « Repères ». Les instances de décision et de réflexion sont composées d'un triple collège d'élus (instance de décision et bureau de l'Association), de représentants des associations, des usagers (fréquentent le café).

« Au contraire de la structure institutionnelle qui a tendance à s'endormir cette structure est un lieu qui bouge constamment » remarque S. Costa.



Travail social : vocation ou marginalité par procuration

Naturellement, et inévitablement nous n'avons pas pu résister à la tentation de parler de la « vocation » des travailleurs sociaux.

(...) « Cette idée de vocation est présente à la fois parmi les travailleurs sociaux et les populations. Car le travailleur social n'est pas considéré comme salarié à part entière. De fait, il est difficile de le voir participer dans des mouvements revendicatifs portant sur leurs conditions de travail (...) ou de nous entendre dire que notre travail est mille fois plus supportable que celui des ouvriers à la chaîne ».

Et il nous résume en deux mots qu'un « Couple Assistante Sociale-Educateur ce serait formidable... »

Conclusion

La double fonction, commerciale et sociale du Café nous conduit à nous poser la question de savoir comment l'équipe peut-elle partager un travail relatif à la gestion d'un café comme les autres avec un travail social ?

AFFAIRE A SUIVRE...

Adriana et Lydwynne ASMAR
Etudiantes de 3ème année
de Service Social
Ecole Normale Sociale (ENS)

VIVRE... ET TROUVER SA VOIE

ou, vu du côté de l'usager

Drame et issue d'une jeune de 18 ans, en 1981.

Elle est assistante sociale, aujourd'hui et son récit nous rappellera au moins qu'être du côté de l'usager peut arriver à n'importe lequel d'entre nous.

Il n'est pas négligeable, que nous, Travailleurs Sociaux, ne l'oublions pas dans nos rapports quotidiens, qui modulent sans cesse entre l'aide et un certain pouvoir.

Le 21 juillet de cette année, cela a fait 4 ans, et si les choses s'étaient passées autrement, c'est un autre anniversaire que l'on aurait célébré. Il faisait chaud cet été : ma mère m'a déposée en voiture devant l'hôpital Beaudelouque, « et si tu vois qu'elle ne veut pas te le donner, ne perds pas ton temps, demande lui l'adresse d'une autre assistante sociale ».

Je n'avais pas pris de rendez-vous. J'allais d'urgence voir une AS pour le papier obligatoire du planning familial demandé pour faire une IVG. C'était un vendredi. L'IVG devait se faire le lundi. J'avais quelque chose dans mon ventre qui était en train de vivre. Il ne le fallait pas.

Pendant les quelques minutes qui ont précédé l'entretien, j'avais confiance. Je pensais enfin que c'était trop important. Ce papier m'était indispensable pour l'opération et ce n'était pas possible qu'on me le refuse. C'était la première fois que j'avais affaire à une AS et tout mon espoir était en elle.

Je suis rentrée dans la petite pièce où tout devait se jouer, où je pensais qu'il fallait que je dise tout pour être comprise et obtenir ce que je venais chercher.

Et puis d'un autre côté, du haut de mes 18 ans, de ma majorité dont j'avais peut-être un peu abusé, il y avait une part importante d'infinie détresse.

Quand, après l'échographie, je n'avais plus aucun doute, plus aucun doute sur la situation affolante que je commençais à vivre — et que je vivais déjà sans trop le savoir depuis 6 semaines — j'ai eu très peur, une peur confrontée à tous les interdits ; à toute une éducation que j'étais en train de renier puisque ce n'était pas elle qui m'avait appris à faire des choses pareilles — même si c'est elle à un moment qui m'y a poussée par révolte — cette peur, je ne voulais pas la vivre.

Je ne voyais que deux solutions : l'IVG ou le suicide. Je pensais à tout cela quand je suis rentrée ; j'ai déclaré d'emblée à l'AS l'objet de ma demande.

Son premier geste, au son étouffé de mon cœur, qui ne savait plus s'il devait avoir honte ou être heureux, et dans mon silence de gratitude et de respect, a été de remplir le papier. Après cela, nous avons discuté.

J'avais l'impression que cette AS méritait ma « confiance ». Je n'avais plus devant moi quelqu'un qui allait me juger, évaluer mes actes, mais m'écouter pour comprendre et me faire comprendre, sans le savoir, que par cet entretien, ma vie allait être influencée. L'opération devait se dérouler avec les techniques les plus inhumaines de la médecine. Cet entretien devait être le côté le plus humain de cette série d'actions ; il ne fallait pas que cela échoue.

De cet épisode, j'ai découvert l'importance que pouvait avoir l'attitude de quelqu'un qui « dédie » sa vie aux autres. J'ai découvert tout ce qu'elle peut apporter de compréhension et de réconfort. J'y pense encore souvent.

J'y pense encore souvent parce que lorsqu'on me demande aujourd'hui pourquoi j'ai choisi de faire le métier d'AS, je donne toujours des raisons — valables certes — mais qui n'ont rien à voir avec ma raison profonde. Celle-ci restera sans doute, un des faits, à la fois le plus banal et le plus important qui m'aura guidé pour la vie.

Saurais-je, à mon tour, faire preuve d'assez grande compréhension envers ceux qui viendront me voir au point de guider quelqu'un dans cette voie ?

Tant pis si ce n'est pas le cas ; le plus important réside dans la décision à prendre et l'acte, qui répondront le mieux possible à un appel, si secrètement désespéré soit-il.

ASSOCIATION POUR LA REINSERTION : CA MARCHE !

Lors d'une récente visite en Belgique, une étudiante française en Service Social a eu l'occasion de cotoyer quelques heures une expérience d'association de type 1901 (ASBL) ayant pour but la (ré)insertion « d'exclus du monde du travail » et basée sur une pédagogie, non seulement pratique et technique, mais également et plus largement « culturelle ».



Partant du constat qu'une partie de la population « quart-mondiste » était exclue des droits élémentaires des travailleurs, à cause, notamment d'un faible niveau culturel et social, d'une éducation scolaire insuffisante, de la précarité et de la pauvreté, tout ceci aggravé en période de pénurie et de chômage comme c'est le cas actuellement... partant de ce constat donc, beaucoup d'initiatives, individuelles ou collectives, ont été prises en vue de créer des structures favorables à une insertion, ou parfois une réinsertion de cette population dans la vie professionnelle et sociale.

Certaines de ces structures se contentent d'occuper ces exclus pendant quelques mois, voire une année, sans réellement se soucier de leur donner les outils nécessaires à leur insertion professionnelle lorsqu'ils en sortiront. D'autres voient plus loin et tentent d'allier une formation professionnelle directement opérationnelle à une « formation sociale » leur permettant d'entrer en toute connaissance de cause et avec les meilleurs atouts dans le monde du travail.

Un facteur de changement et de responsabilisation

Le SST (17, actuellement installé à Nivelles, en Belgique, semble du moins par ses objectifs, appartenir à la seconde catégorie. Créé en septembre 1974 par deux couples cherchant à relier « pratiquement une série de valeurs relevant de la vie communautaire, des préoccupations écologiques et du travail social en milieu marginal », elle se donne aujourd'hui pour but de « réinsérer socialement et professionnellement les plus défavorisés, de leur permettre de découvrir leur potentialité, d'acquiescer un statut social qui ne leur est pas toujours reconnu, et enfin, d'être un facteur de changement dans leur vie, de responsabilisation aussi. Le SST n'aspire pas à devenir une solution globale au chômage et au quart-mondisme, mais une « modeste contribution à la recherche de nouvelles formes d'organisation des rapports sociaux ».

Projet néanmoins ambitieux. Et pourtant... Le dynamisme en même temps que l'efficacité qui frappent lorsqu'on pénètre dans cette ruche qu'est le Bric à Brac (Hangar-magasin du SST) semblent à la hauteur de cette ambition.

Le « Bric à Brac », une histoire, une philosophie...

L'ASBL (2) SST a démarré il y a un peu plus de dix ans avec la récupération de vieux papiers. Elle n'employait à cette époque que quelques personnes à temps partiel. Elle donne aujourd'hui du travail à 24 personnes à temps plein, des animateurs aux apprentis, qui s'occupent, selon l'équipe, de la brocante, de bouquins, de jouets, de vélos, de vêtements, de réparations diverses et même de déménagements.

Elle est financée, d'une part par différents organismes sociaux (ONEM (3), FNRS (4)...), ces mêmes organismes qui leur envoient des travailleurs, et, d'autre part, par ses bénéfices propres. La notion de rentabilité reste très importante dans la gestion du SST. La majorité des travailleurs est envoyée par des organismes sociaux mais aussi par des éducateurs, des maisons d'accueil, ou par les services sociaux des prisons. Ils sont reçus et engagés « sans qu'un dossier exhaustif soit ouvert. On tient compte, non de leur passé, parfois assez lourd, mais de leur potentialité ». Après une courte période d'essai, un contrat à durée déterminée est signé. Contrat qui leur permet, dans un premier temps, de résoudre les problèmes les plus urgents : situation à l'ONEM, logement, justice, scolarité des enfants, et aussi reconnaissance sociale qu'ils n'avaient pas nécessairement.

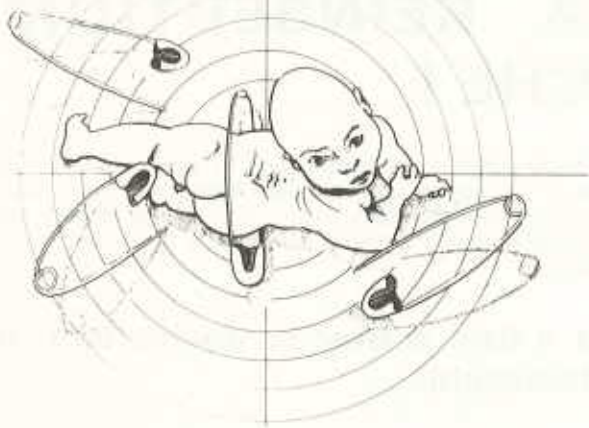
Dans un climat qu'elle veut « d'amitié et de respect mutuel », l'ASBL SST fonde sa stratégie sur, d'une part, un modèle d'organisation du travail par équipe et, d'autre part, « un projet pédagogique dont le but fondamental est la préparation des individus à la vie sociale et à la production ». A cette stratégie de départ viennent s'ajouter des notions telles que : le plaisir d'agir, de gérer son temps, son argent, et ses capacités réelles. Il s'agit en fait, de « tenter la synthèse de l'économique, du technique, de l'affectif, de l'individuel et du relationnel dans un travail productif ».

... Une pédagogie

La formation proprement dite se fait en deux temps. D'une part, l'apprentissage « sur le tas » qui concerne précisément la maîtrise des techniques utilisées dans les ateliers (mécanique, menuiserie...). D'autre part, dans un domaine plus large, une formation théorique allant de l'alphabétisation à la gestion comptable, en passant par les cours de technologie, d'économie, et de législation du travail.

Une autre manière d'affronter « La Règle »

Le temps de travail, bien qu'administré avec un minimum de rigueur économique, est relativement flexible en fonction des besoins de chacun et permet ainsi aux membres de l'équipe de gérer leur temps de travail d'une façon relativement non contraignante. Le respect de l'horaire



L'ENFANT MAL-TRAITE : UN ENFANT CIBLE

SUITE DE LA P.21

constitue néanmoins « un fait important pour quelqu'un qui vient d'un milieu où l'utilisation du temps reste très aléatoire et peu structurante ». Le travailleur fait connaissance avec la règle qui « découle des contraintes matérielles et sociales au sein desquelles se déroulent toutes activités productives ». Il est très important pour l'aspect pédagogique que ces règles soient acceptées par le travailleur qui n'a eu jusqu'alors de contact qu'avec les aspects négatifs des règles et des lois (police, prison, contrôle social, psychiatrie...). Aujourd'hui, c'est un comité de gestion élu qui administre l'ASDL (4 membres).

En ce qui concerne l'évaluation de l'action, les animateurs reconnaissent eux-mêmes la faiblesse des critères d'échec ou de réussite. Le bilan de réinsertion effective dans les circuits économiques traditionnels est plutôt négatif, mais le temps passé à SST est, pour la plupart des travailleurs, une période positive pendant laquelle ils ont pu acquérir « des outils culturels importants pour faire face aux contingences postérieures ».

Les quelques heures passées à flâner au Bric à Brac en compagnie de ma guide, détournée pour l'occasion de son prenant travail de secrétaire, ne m'ont pas permis d'approfondir une analyse quelconque de cette association 1901 made in Belgique (Wallonie). Néanmoins, et outre l'enthousiasme qu'une telle initiative peut susciter lorsqu'on la voit fonctionner, et somme toute assez bien, quelques remarques me sont venues à l'esprit au cours de la visite.

Contrairement aux travailleurs sociaux français, au moins ceux que je connais, les animateurs de SST ne craignent pas d'employer des mots tels que « productivité, rentabilité, éducation » ni d'intervenir dans les choix de gestion que font les employés de leur propre salaire lorsque ces choix paraissent inadéquats ou peu raisonnables. Dans le même ordre d'idée, on sent dans certains discours et certaines attitudes, des relations d'un type qui frôle le paternalisme entre animateurs et travailleurs issus du « quart-monde ».

Si l'ambiance est chaleureuse et sympathique lorsqu'on entre au Bric à Brac, elle est également et résolument au travail. Pas d'inactifs pendant la journée. Le café matinal est bu très vite, entre un camion à décharger et une chaise à rempailler, une machine à coudre à réparer et un transport à effectuer. Tout le monde travaille et c'est normal. Il n'est pas rare de faire des heures supplémentaires qui restent non payées mais qui sont acceptées, semble-t-il, de bon gré parce qu'il faut que ça tourne, Et ça tourne...

Frédérique MOREL

Etudiante à l'ENS

(1) SST : Science Service Travail

(2) ASBL : Association sans but lucratif (assoc. 1901, Française)

(3) ONEN : ANPE belge

(4) FNRSH : Fonds National de Reclassement des Handicapés.

Cet article continue la fin d'une enquête réalisée en 82-83 en Seine Saint Denis dont il a été largement rendu compte dans PEPS à travers un dossier dans le N° 6 (1) sur « les Conditions d'intervention du Service Social de Secteur » ; et dans le N° 9 « Ni je, ni rêve... les auteurs de violence physique sur enfants » (2).

Sa place dans la famille

Les résultats de notre étude permettent de mettre en évidence l'existence de caractéristiques bien précises concernant l'enfant physiquement maltraité. Il faut néanmoins rappeler que les chiffres qui vont suivre et sur lesquels va s'appuyer l'argumentaire sont à prendre avec réserves.

Nous nous limitons à formuler des hypothèses de travail et à dégager des pistes de réflexions qu'une étude plus vaste, sur un échantillon représentatif devrait pouvoir vérifier. (l'échantillon ici concernait 55 enfants)

Seul à être maltraité

Dans 35 familles de 2 enfants et plus, 28 d'entre elles (soit 80% des familles) pratiquent une violence sélective puisque les mauvais traitements ne se répartissent pas indistinctement sur tous les enfants de la fratrie, mais se concentrent sur un enfant en particulier et toujours le même.

L'âge au moment du premier signalement

Il semblerait exister des périodes d'âge de plus forte dangerosité. On observe cinq blocs d'âge :

- moins de 6 mois
- 2 à 3 ans
- 4 à 7 ans, avec une plus forte fréquence entre 6 et 7 ans
- 7 à 10 ans, avec une plus forte fréquence entre 8 et 10 ans
- au-delà de 12 ans.

Cette espèce de périodisation du danger traduit-elle un risque réel ou une capacité plus grande des institutions à repérer des situations à certaines époques ?

De fait, entre 4 et 7 ans, c'est l'école qui fournit l'essentiel des signalements (8 sur 13), alors qu'entre 1 mois et 4 ans, toutes les institutions (structures médico-sociales locales, écoles, hôpital, voisinage) sont impliquées de façon presque équivalente.

Il y a donc vraisemblablement un « effet » école spécifique entre 4 et 7 ans au niveau des signalements faits aux Assistantes Sociales de Secteur. L'âge des enfants maltraités repérés, dépend de l'institution à l'origine du signalement et en définitive tous les âges sont concernés par la violence physique pour peu qu'il existe une institution détectrice.

(1) N° épuisé ; photocopie disponible. Ecrire à la revue. Prix 20 Frs port payé, chèque à l'ordre de PEPS.

(2) N° disponible ; prix 16 Frs, port payé.

Le sexe



Sur les 55 enfants de notre groupe, 28 étaient des garçons et 27 des filles. Considérée globalement, aucune différence sexuelle dans le mauvais traitement n'est constatée dans la population métropolitaine.

En revanche, il semblerait que dans le groupe immigré, les mères maltraitent autant les garçons que les filles, tandis que les pères commettraient des violences presque exclusivement sur les filles, indiquant par là le caractère profondément culturel de l'acte.

Alors que toutes les catégories socio-professionnelles de notre population maltraitent indifféremment garçon ou fille, les employé(e)s et cadres moyens sembleraient commettre plus souvent des actes de violences sur leurs filles.

Enfin, toute population confondue, il semblerait que les couples maltraitants portent leur violence sur l'enfant fille et que leurs reproches soient d'ordre narcissique (enfant handicapé).

Rang dans la fratrie



Dans le cadre familial présent (couple ou célibataire) en regroupant les enfants maltraités issus de l'actuelle ou d'une autre union, nous observons que ceux-ci sont principalement des enfants uniques et secondairement, des aînés ou des deuxième rang.

Autres pistes :

- Dans les familles immigrées, l'enfant en plus grand danger serait l'aîné, tandis que chez les métropolitains ce serait l'enfant unique.

- L'aîné maltraité serait plus particulièrement une fille tandis que le second serait plutôt un garçon.

- L'enfant unique maltraité né d'une autre union serait un enfant déjà âgé (plus de 4 ans) tandis que l'enfant unique maltraité serait plus jeune (moins de 3 ans).

Situation familiale



L'observation des résultats concernant les enfants victimes de violences physiques de notre groupe indique que ceux-ci sont principalement des enfants issus du couple et secondairement un enfant que la mère a eu lors d'une autre union.

Autres observations :

- Dans les familles métropolitaines, l'enfant maltraité serait plus souvent l'enfant de la mère seule, alors que dans la famille étrangère, il serait plutôt l'enfant du couple.

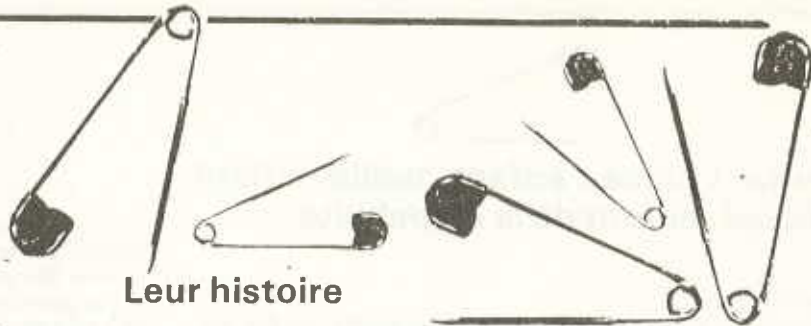
- Dans le couple maltraitant d'origine (1ère union), l'enfant battu est principalement une fille (15 cas sur 23).

- Quand l'enfant est issu du couple, il aurait autant de risque d'être battu par son père que par sa mère ; par contre, quand c'est l'enfant de la mère seule (cas d'une seconde union), c'est principalement elle qui maltraiterait cet enfant (8 cas sur 14), puis le beau-père (4 fois sur 14).

- Lorsque dans une famille sont rassemblés des enfants de différentes unions, l'enfant battu ne serait jamais celui/ceux du couple, mais toujours celui issu d'une autre union de l'un des parents (11 cas sur 11).

(3) Il parlait aussi avec les mammifères, les oiseaux et les poissons. Flammarion.
Voir aussi l'agression (même éditeur).

Leur histoire



Près du quart des enfants maltraités de notre groupe dont nous connaissons l'histoire, ont eu des problèmes de santé à la naissance ou sont des prématurés. Il n'est dès lors pas étonnant de constater un nombre important de placements dès la naissance ou dans les mois qui suivent. Ainsi, sur les 55 maltraités de notre population, 17 ont été placés dans les 6 premiers mois de leur naissance, soit presque un enfant sur trois.

75% des enfants placés, et futures maltraités, l'ont été dès leur naissance et 4 sur 10 ont passé plus de 50% de leur vie hors du contexte familial et ce dès la naissance ou dans les mois qui l'ont suivi.

Nous pouvons nous interroger sur les conséquences de cette séparation précoce et longue dans l'absence de mise en place du lien parents/enfants, ce que l'Ethologie avec K. Lorenz (3) définit comme un tropisme des premières heures de la vie animale (et humaine !) à l'égard de la mère ou d'un substitut (conduites de suivi...) et que R. Zazzo appelle « Attachement » (4).

Ce lien s'opère dans un système d'affection intense dont les supports sont représentés par les cris de l'enfant, sa recherche du contact corporel, de la chaleur, du regard, son sourire qui constitue un contact à distance, un appel.

Le nourrisson s'attache moins à une personne qu'à une odeur, une façon de bercer, le ton d'une voix. Que tout ce système de liens ne parvienne pas à se mettre en place à cause d'une séparation, ou soit endommagé par la violence des contacts, et c'est tout un ensemble de carences (5) et de frustrations qui se développe chez l'enfant, alors que, parallèlement, se détériore progressivement la relation avec le/les parents pour qui cet enfant devient la cible privilégiée du dévouement.

A cet égard, sur les 14 enfants dont nous connaissons la date de retour dans la famille, nous constatons que la survenance des sévices s'est effectuée pour la moitié d'entre eux dans les 6 mois après leur retour et 40% dans les 3 mois.

Cet enfant étranger pour sa mère et pour sa famille est un enfant potentiellement en danger physique au moment de son retour, ce que d'autres études, et notamment le rapport Straus, avaient déjà mis en évidence.

Sa place dans l'imaginaire parental

Suite à une analyse des reproches parentaux faits aux enfants victimes de mauvais traitements, nous avons pu répertorier trois grands axes autour desquels se structure l'imaginaire des parents violents pour parler des enfants qu'ils maltraitent.

Les conduites sont rarement le fait d'une seule variable, aussi ne faut-il pas s'étonner de voir différentes dimensions se combiner pour « expliquer » un tel acte.

L'enfant mauvais



Cette dimension de l'enfant se retrouve dans l'imaginaire de 18 parents sous différents aspects.

C'est l'enfant de trop, non désiré et désinvesti dès le départ, celui imposé par les circonstances... et l'immaturité, l'enfant qu'une mère a eu très jeune, sans argent, sans logement, sans travail et que le père a abandonné la laissant errer de foyer en studio insalubre.

(4) L'attachement. Delachaux et Niestlé.

(5) Voir le syndrome de l'hospitalisation décrit par Spitz.



L'enfant placé : enfant oublié, enfant idéalisé, enfant de la culpabilité

(16 personnes).

Plus du quart des enfants du groupe étudié ont été placés dès la naissance pour cause de prématurité, de problème de santé, d'immaturité psychologique, économique ou sociale du parent.

Sentiment étrange d'agressivité de la mère à l'égard de l'enfant prématuré, « enfant parti trop tôt » comme le souligne M. Soule (6), frustrée « par cette naissance rapide, de toutes les gratifications sociales, libidinales et narcissiques ».

« La mère du prématuré doit faire le deuil de cette situation et de cet objet (...) l'enfant par son absence et par la blessure qu'il inflige devient persécuteur (...) elle sort de la clinique sans rien dans les bras. Cette grossesse à ventre vide se poursuit ailleurs ».

Blessure narcissique aussi puisque d'autres, l'équipe médicale, s'empare du nouveau né, lui prend sa place de mère.

Mère plus intensément meurtrie et mortifiée qu'une autre dans sa « maternalité » que P.C. Racamier (7) définit comme « l'ensemble des processus psycho-affectifs qui se développent et s'intègrent chez la femme à l'occasion de la maternité ».

Cette maternalité s'accompagne « de transformations corporelles et hormonales, d'un changement de statut social, d'importantes fluctuations pulsionnelles, de réactivation et remaniement des conflits infantiles, transformation de l'image du corps vécu... » autant de facteurs qui mettent l'identité de la femme-mère en crise, tant dans son corps que dans sa personnalité, occasionnant un traumatisme puisqu'il lui a fallu intégrer cet enfant dans sa propre image corporelle puis s'en séparer.

Cette dépression du post-partum peut être atténuée par la valorisation des tâches quotidiennes et le contact corporel avec l'enfant. En l'absence de cet enfant, comme c'est le cas pour un enfant retiré dès la naissance, ce sentiment de vide, de manque tend à se perpétuer, à installer une anomalie dans la future relation mère-enfant, à empêcher que se mette en place un lien, un attachement, un système d'affection entre les deux.

L'absence de l'enfant introduit à terme le risque de l'absence de sentiment à l'égard de cet enfant avec des conséquences ultérieures sur son comportement (carence affective...).

J. Miermont (8) rapporte les observations de B. Seay quand il étudie les effets de l'isolation précoce des femelles Rhésus sur leur comportement maternel ultérieur et sur leurs comportements sexuels aberrants et inefficaces.

Dans son expérience, sur 51 femelles isolées dès leur naissance jusqu'à 18 mois, seules 20 purent être fécondées par des mâles et il y a eu 9 naissances. Leur comportement maternel fut globalement perturbé, deux d'entre elles furent d'emblée violentes et abusives, les deux autres dans un état d'indifférence et de retrait.

Après analyse comparative avec un groupe de mères normales témoin, l'auteur montra que si la phase ambivalente apparaît vers le 90^e jour (diminution du bercement, des contacts ventraux, apparition du rejet actif...), ces caractéristiques apparaissent d'emblée chez les mères sans mère. Ce rejet est élevé dès le début et s'atténue après 3-4 mois, soit qu'elles se familiarisent avec leur petit, soit que ceux-ci soient plus aptes à faire face à l'agression maternelle. En conclusion rapporte Seay, « la déprivation sociale précoce disloque sévèrement le pattern de comportement maternel chez les Rhésus... » et on serait tenté de prolonger cette constatation en observant le caractère dévastateur sur l'enfant humain de l'absence de contact corporel et affectif avec ses parents.



Enfant placé, oublié, idéalisé, enfant de la culpabilité, enfant qui revient souvent dans sa famille porteur d'une double demande :

- Vengeance, faire payer le/les parents(s) responsable(s) de cette séparation et pour la venue, entre temps, de ce(s) autres frères ou sœurs.

- Désir d'être aimé, de ressentir ce dont il a été frustré, avoir un foyer comme tout le monde, une mère, un père, des contacts affectifs et des jeux.

Tout le comportement de l'enfant qui revient sera marqué de cette ambivalence, ce balancement permanent entre le désir d'attirer l'attention et l'amour (d'où des comportements régressifs et provocateurs comme le pipi au lit, qui sont souvent des appels pour qu'on s'occupe de lui) et des attitudes agressives qui se polarisent autour de la nourriture (anorexie), du sommeil (insomnies), de la propreté, (énurésie), du langage (retard), du comportement (turbulence), du rejet affectif (« cet enfant ne m'aime pas, ne me reconnaît pas en tant que mère, ne veut pas m'appeler maman »).

Cette dynamique corrosive conduit rapidement à la dégradation des rapports parents-enfant comme en témoigne l'apparition assez rapide des violences après son retour.

L'enfant d'ailleurs, enfant d'un autre (12 personnes)

Fruit d'une autre union, témoin vivant et permanent d'un échec, gêneur qui empêche de refaire sa vie, responsable des nouveaux échecs de par sa présence provocatrice, sans place, vécu comme différent et donc traité à part, en constante comparaison avec les nouveaux enfants du couple à qui il sert de repoussoir, dévalorisé...

Enfant d'ailleurs, c'est un statut spécial, l'ultime sujet de domination sur lequel on peut se défouler à bon compte soit parce que ce n'est pas le sien ou parce que sa seule présence est une insulte, un rappel qu'il faut refouler en permanence, nier, effacer, faire disparaître.

Insupportable enfant qui vous empêche d'oublier un passé ou un amour déçu, maltraiter cet enfant, c'est se venger magiquement du père disparu.

Enfant d'un autre temps, témoin à charge qui vous empêche de refaire votre vie, et qu'une mère présente comme son petit neveu en se faisant appeler par son nom de jeune fille.

Enfant qui gêne la stratégie de reconversion des mères séparées pour qui le mariage représente le seul statut accessible avec son idéal de foyer et de famille.

Enfant d'autant plus haïssable que le nouveau couple ne marche pas. Enfant sur lequel on reporte la responsabilité de la dégradation à cause de ses réactions face aux coups du beau-père sur la mère, cette dernière accusant sa fille d'ingratitude et de contribuer par son comportement vis-à-vis de ce beau-père, à faire tout échouer, elle qui s'est sacrifiée pour lui donner un nouveau père.

L'enfant d'ailleurs, c'est enfin, celui qui sert de repoussoir, toujours présenté de façon dévalorisée et pour mieux marquer la différence tout est fait dans les soins pour l'exclure, le rabaisser aux yeux de la fratrie.

Ce jeu pervers consistant à dévaluer l'enfant peut s'accompagner de sévices, comme si la tentative de séparer le bon du mauvais, son enfant de celui de l'autre, ne suffisait pas, qu'il fallait encore marquer qu'on est propriétaire jusque dans l'intimité de sa sexualité. Cet enfant de l'autre, sans valeur, peut alors servir de support à tous les fantasmes et à toutes les perversions... avec souvent la complicité passive du conjoint.

Philippe MONDOLFO
AS de Secteur

(6) Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée. ESF.

(7) P.C. Racamier in Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée. ESF.

(8) Article p. 25 et suivantes in Mère mortifère, mère meurtrière, mère mortifiée. ESF.

LES DOSSIERS DE PEPS ET PRINCIPAUX ARTICLES

PEPS A DEJA ABORDE LES PRINCIPAUX THEMES SUIVANTS
(Vous pouvez commander ces numéros - 20 F port payé - les numéros précédés d'un *
sont épuisés, photocopies disponibles au même prix)
N° 15—16 : 35 Frs PORT PAYE

- Numéro 1* : **DECENTRALISATION : LA PAILLE ET LE GRAIN**
L'argent : Lien social ou institutionnel de la dépendance ?
- Numéro 2* : **ILOTS SENSIBLES : DE L'ETAT PROVIDENCE AU QUARTIER DE SOLIDARITE**
Formation 16-18 ans/Le Coral
- Numéro 3* : **QUELLE(S) FORMATION(S) POUR QUELS TRAVAILLEURS SOCIAUX ?**
Education surveillée : « Il reste encore des verrous à faire sauter »
- Numéro 4 : **LA FORMATION : L'AVENIR D'UNE GALERE**
Le mal d'identité d'une profession mystifiée : Les éducateurs
- Numéro 5 : **EDUCATEURS SPECIALISES ET MAL D'IDENTITE**
Formation : la bourse... et la vie ou le problème des stagiaires
- Numéro 6 : **ENFANCE MALTRAITEE : LES CONDITIONS D'INTERVENTION DU SERVICE SOCIAL DE SECTEUR**
Une expérience de circonscription plus proche des réalités locales
- Numéro 7 : **VIEILLESSE INNOVATION ET VIEILLESSE REELLE**
La prévention : mutation ou disparition/Effets de la décentralisation
- Numéro 8 : **L'ECONOMIE SOCIALE : DES TRAVAILLEURS SOCIAUX CREATEURS D'ENTREPRISES**
Les écoles d'assistants sociaux : quelles perspectives ?
- Numéro 9 : **CIRCONSCRIPTION — COORDINATION : QUEL AVENIR ?**
Des sages-femmes et l'IVG/Enfance maltraitée
- Numéro 10 : **NUMERO SPECIAL SUR LES MUTATIONS DANS LE TRAVAIL SOCIAL**
Assistants sociaux, Educateurs, Animateurs et Formateurs ont écrit sur l'avenir du social
- Numéro 11 : **LES ELUS FACE AU SOCIAL : CONCURRENTS OU PARTENAIRES ?**
Travail social en Inde et en France/Justice et secret professionnel
- Numéro 12 : **SYNDICATS, ASSOCIATIONS : QUELLES REPONSES FACE AUX MUTATIONS DU SOCIAL ?**
L'insertion douce/Quel avenir pour la déssectorisation ?/Militants ou fonctionnaires ?
- Numéro 13 : **POLITIQUE SOCIALE ENVERS LES IMMIGRES : A PARIS LES TS SE MOBILISENT**
Du centre d'accueil et d'orientation au placement familial/Réflexion éducative en milieu ouvert/
Innovation en travail collectif
- Numéro 14 : **TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU PSYCHIATRIQUE**
Educateur : le métier fou, le métier doux/L'Epargne morale : nouvel outil du travail social
- Numéro 15-16 : **N° Spécial « A PROPOS... DE NOUVELLES PRATIQUES SOCIALES ET ECONOMIQUES »**
Une publication commune avec deux autres associations le CREAM et l'AEUF.
« Chômage, loisirs et Economie Sociale »
« Autres regards pour la relation éducative »
« Travailleurs Sociaux, Acteurs de l'Avenir du Social ».

PAROLES ET PRATIQUES
SOCIALES
PEPS
REVUE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

De tous bords, ils étaient là, ce dimanche 26 janvier, pour soutenir la réalisation de Coluche, artistes, hommes politiques, bêtes de scènes à sortir leur chéquier pour les restaurants du cœur.

Expérience contestable, les restaurants du cœur introduisent néanmoins l'idée de l'instauration d'un revenu minimum garanti : « il est scandaleux que dans des pays industrialisés comme les nôtres, il y aient des gens qui n'aient pas à bouffer et en France, il y en a cinq cent à six cent mille.

Une initiative privée, à grand renfort de soutien, de médias va tenir le pari de nourrir ces « affamés » pendant trois mois.

Ils sy sont tous mis et cela marche. Une après-midi télévisée va leur rapporter deux milliards de francs : quatre millions de repas.

La solidarité est un argument électoral. La mobilisation générale, le bénévolat, cela remue le cœur.

La « charité publique, ce n'est pas ma tasse de thé d'habitude » affirme Guy Bedos. Trois mois, c'est peu. « L'effort doit être continue, les gens ne comprendront pas le 22 mars de n'avoir plus rien » rappelait M. Rocard.

L'initiative privée lance l'idée, les pouvoirs publics la reprennent en général lorsqu'ils la trouvent bonne. En cette période de promesse électorale, quel sera le poisson d'Avril ?



A. BILLET

FAUT PAS CROIRE

PSYCHOLOGIE

FORMATION-PERFECTIONNEMENT

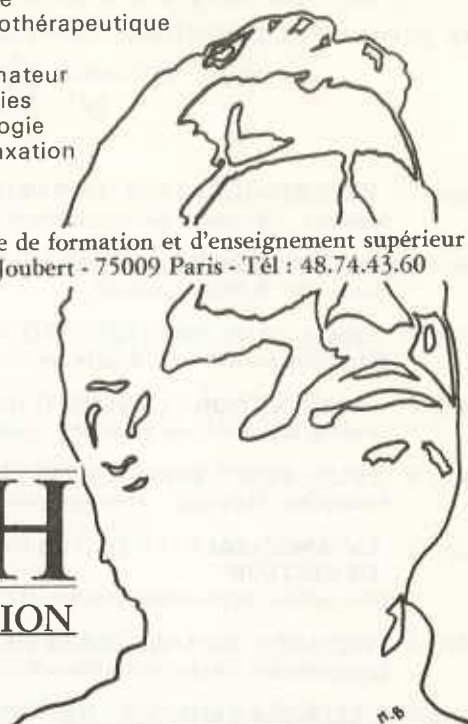
(Cycles longs - Journées - Séminaires - Cours par correspondance)

- Psychologie appliquée
- Psychologie analytique
- Psychopathologie
- Processus psychothérapeutique

- Formation d'animateur
- Nouvelles thérapies
- Morpho-psychologie
- Méthodes de relaxation

Institut libre de formation et d'enseignement supérieur
20, rue Joubert - 75009 Paris - Tél : 48.74.43.60

ICH
FORMATION



Le CEPES (Centre d'Etude et de Formation sur la Planification et l'Economie Sociales) de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, assure depuis 1982, la préparation du

D.S.T.S

Diplôme Supérieur de Travail Social agréé par le Ministère de la Solidarité Nationale.

660 Heures de formation sur 3 ans, comprenant des séminaires d'apports de connaissances, des séminaires de réflexion et d'analyse et des séminaires dits « d'études opérationnelles ».

La promotion ~~86-87~~ débute en septembre prochain.



Pour tout renseignement : CEPES - Institut d'Etudes Politiques - BP - 45 -
38402 - SAINT MARTIN D'HERES CEDEX - Tél : 76.54.13.54.

PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU
PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PUB PU

